

## **VIES D'IMMIGRANTS**

**GUIDE POUR FORMATEURS, PROFESSEURS ET TRAVAILLEURS SOCIAUX**

*Ce projet Des Formateurs pour des Citoyens Européens, No. 100860-CP-1-2002-1-CZ-GRUNDTVIG-G1, est mené avec le soutien de la Communauté Européenne dans le cadre du programme Socrates.*

**2004**

***NOS REMERCIEMENTS A TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ AU PROJET EN NOUS FAISANT  
PARTAGER LEUR HISTOIRE. NOUS LEUR DÉDIONS CE LIVRET.***

Coordonné par: PhDr. Dipl. Ing. Hana Danihelková

ISBN 80-7042-380-3

## **TABLE DES MATIERES**

### **1. INTRODUCTION**

LE PROJET "DES FORMATEURS POUR DES CITOYENS EUROPÉENS"	7
LE PRODUIT "HISTOIRES DE BONNES PRATIQUES .	
GUIDE POUR FORMATEURS, PROFESSEURS ET TRAVAILLEURS SOCIAUX".	8

### **2. BELGIQUE**

L'IMMIGRATION DANS LE PAYS	10
POLITIQUE D'IMMIGRATION	11
HISTOIRE 1: KHALDOUN	13
HISTOIRE 2: DANIELA	15
HISTOIRE 3: LAHCEN	16

### **3. REPUBLIQUE TCHEQUE**

L'IMMIGRATION DANS LE PAYS	18
POLITIQUE D'IMMIGRATION	19
HISTOIRE 1: NGUYEN	20
HISTOIRE 2: ADIL, RAISHA ET HICRAN	22
HISTOIRE 3: HOYA	24

### **4. FRANCE**

L'IMMIGRATION DANS LE PAYS	26
POILITIQUE D'IMMIGRATION	27
INTERVIEW 1: ALI	28
INTERVIEW 2: DIALLO	30
INTERVIEW 3: MADINA	32

### **5. ALLEMAGNE**

L'IMMIGRATION DANS LE PAYS	34
POLITIQUE D'IMMIGRATION	35
HISTOIRE 1: CYNTHIA ET PREM	36

HISTOIRE 2: MEÏSSA	38
--------------------	----

## **6. GRECE**

L'IMMIGRATION DANS LE PAYS	40
POLITIQUE D'IMMIGRATION	40
INTERVIEW 1: GIORGOS	41
INTERVIEW 2: SERGEI	42
HISTOIRE 3: YURI	43

## **7. LITHUANIE**

L'IMMIGRATION DANS LE PAYS	44
POLITIQUE D'IMMIGRATION	45
HISTOIRE 1: LEONID ET LARISA	46
HISTOIRE 2: BIN, CHUEN ET CHUA	47
HISTOIRE 3: TUMISA	47

## **8. ESPAGNE**

L'IMMIGRATION DANS LE PAYS	49
POLITIQUE D'IMMIGRATION	49
HISTOIRE 1: SOL	51
HISTOIRE 2: ABDELMAJIN	51
HISTOIRE 3: ISABEL	52

## **9. SUEDE**

L'IMMIGRATION DANS LE PAYS	53
POLITIQUE D'IMMIGRATION	54
HISTOIRE 1: HUSSEIN	55
HISTOIRE 2: OLGA	56
HISTOIRE 3: CHARITY	57

## **10. CONCLUSIONS**

TYPES D'IMMIGRATIONS ET HISTOIRES DU GUIDE	58
INTEGRATION ET HISTOIRES D'IMMIGRANTS	59
LITTERATURE ET SOURCES	59

## 1. INTRODUCTION

### LE PROJET “DES FORMATEURS POUR DES CITOYENS EUROPÉENS“

Le projet *des Formateurs pour des Citoyens Européens* (F. C. E.) est un projet sur d'une durée de deux ans qui traite de la vie d'Européens natifs d'Europe de même que de celle de nouveaux immigrants venus de pays du monde entier. Il n'offre toutefois pas une vision purement Eurocentrée; bien au contraire, l'objectif principal en est d'atténuer la prégnance des frontières. Sans un statut d'égalité pour les „Anciens“ et „Nouveaux“ Européens, la vie quotidienne n'est pas imaginable ; voilà pourquoi nous, habitants de l'Europe, devons nous attacher à relever ce défi.

Cette noble tâche ne pourra s'accomplir sans experts. Il est indispensable que les réfugiés et immigrants adultes soient éduqués par des personnes de cette nature ( formateurs, professeurs, éducateurs ) préparées à les aider dans leur admirable tâche. Les compétences langagières peuvent permettre aux primo-arrivants de communiquer dans un nouveau contexte mais cela n'est pas très significatif, par exemple des problèmes de compréhension étant susceptibles de survenir, dûs aux différences de culture,. C'est pourquoi formateurs et professeurs doivent être préparés à transmettre leurs compétences sociales aux primo-arrivants qui ont besoin de comprendre la société et son système en tout premier lieu avant de s'engager à la rejoindre ( sans faire mention de concepts tels que l'assimilation, l'intégration ou l'inclusion sociale ).

De plus, formateurs et professeurs devraient non seulement être à même de comprendre la langue des immigrants mais également leurs culture, coutumes ainsi que les raisons de leur comportement. Ils devraient être capables de transmettre tout ce qui concerne le rapport des immigrants au reste de la société.

D'un autre côté, les opinions et attitudes des citoyens Européens évoluent graduellement et continuellement à travers les politiques d'éducation et les medias. Un enseignant constitue le médiateur principal de la tolérance et de la reconnaissance. Ceci établit l'un des moyens efficaces pour protéger la société du racisme et de la xénophobie.

Il est indispensable d'améliorer les compétences des professeurs et formateurs d'adultes en matière de communication et de les mettre en mesure d'aider et soutenir les réfugiés et immigrants pour l'inclusion sociale.

Le dernier terme du titre du projet prend toute son importance - *citoyens*. C'est le point où l'immigrant est reconnu dans son intégralité comme appartenant à la société. Il/elle a réellement acquis un statut égal.

Cette procédure demande beaucoup de temps mais vaut la peine qu'on les accompagne dans ce processus. Il s'agit d'une tâche institutionnelle; les immigrants ont besoin de conseils et de soutien face aux autorités, à l'administration et aux différents organismes.

L'équipe de F. C. E. souhaite améliorer la situation par son travail fondé sur les expériences de partenaires issus de plusieurs pays Européens.

## LE PRODUIT “VIES D’IMMIGRANTS. GUIDE POUR FORMATEURS, PROFESSEURS ET TRAVAILLEURS SOCIAUX”

*Vies d’Immigrants* est le second produit du projet F. C. E. après la création d’une page web interactive pour le projet ([www1.osu.cz/socrates](http://www1.osu.cz/socrates)). L’objectif de ce travail était de créer un guide pour aider tout formateur ou professeur dans sa pratique quotidienne. Le dessein était d’en proposer un exemple à travers des biographies. La combinaison de ces deux idées a produit une histoire d’immigrants provenant de pays concernés par le projet F. C. E. – Belgique, République Tchèque, France, Allemagne, Grèce, Lituanie, Espagne et Suède.

Au sommaire du travail on rencontre huit chapitres dans lesquels chaque partenaire introduit brièvement sa propre situation quant à l’immigration dans son pays, éclairé par les principes politiques mis en oeuvre. Au terme de l’introduction, suivent des histoires d’immigrants, parfois narrées par les immigrants eux-mêmes, parfois par des interlocuteurs attentifs. Les histoires diffèrent par la longueur, l’importance et la situation des personnes – l’une d’entre elles raconte son expérience de réfugié, une autre a immigré pour des raisons économiques, une autre directement alors qu’enfin une autre encore a dû errer de pays en pays jusqu’à trouver une terre d’asile.

Une bonne *praxis* (ou pratique) est dépendante de deux séries de facteurs complémentaires et interconnectés - des agents et conditions objectifs et subjectifs.

Les *facteurs objectifs* sont la représentation de la situation dans le pays d’accueil : la politique déployée quant à l’immigration, l’évolution du marché du travail (taux de chômage) et l’attitude globale envers les primo-arrivants, etc. Qui plus est, la politique d’immigration est fondée sur la situation politique externalisée liée au système légal du pays. Les droits accordés aux immigrants déterminent alors les besoins en matière de cours de langues et d’autres aides (si nous laissons de côté le rôle extrêmement important joué par les organisations non-gouvernementales), aide de première nécessité, aide au logement, permis de travail, incorporation de documents qualifiants (diplômes, certificats de compétence) et accès à l’administration.

Les *facteurs subjectifs* indiquent les qualités individuelles d’un primo-arrivant qui sont pré-déterminées socialement par son environnement culturel, ce qui représente un élément plutôt stable.

D’autres facteurs importants incluent certainement l’état psychologique de l’individu, ses compétences langagières, sa volonté ainsi que son habilité à accéder à une nouvelle culture, à une nouvelle éducation et son habilité à être éduqué, ses compétences pratiques, sa sociabilité et ses aptitudes à la communication.

Nous traiterons donc ici sur un plan subjectif - les histoires de personnes réelles – afin de démontrer combien les conditions objectives influencent leurs vies au moyen des exemples d’une intégration réussie.

Les expériences et opinions des partenaires alimentent un livret au vaste potentiel pédagogique et pratique. Il peut également être utilisé aussi bien par des professeurs d'Education Civique que par un formateur d'un centre d'éducation pour immigrants ou encore par un travailleur social. *Le Guide* laisse le choix au professeur entre des aspects généraux ou d'autres plus spécifiques et pourrait servir à nourrir notre connaissance de l'immigration non seulement dans notre propre pays mais aussi dans les autres pays partenaires. De nombreuses questions peuvent être soulevées à partir des textes qui vont suivre, telles que : "Discutez de la possibilité éventuelle d'interventions que vous avez quant à l'intégration d'immigrants dans votre environnement..,"

*Le Guide* sera complété par un quatrième produit intitulé *Méthodologie de Communication Interculturelle*, qui traite du problème d'une meilleure communication interculturelle, de la compréhension mutuelle entre personnes de milieux culturels différents ; il se composera de leçons pratiques et d'instructions détaillées pour les formateurs, les éducateurs et les professeurs.

## **2. BELGIQUE**

### **L'IMMIGRATION DANS LE PAYS**

Il est important de savoir qu'en Belgique les autorités qui ont en charge les immigrants et les réfugiés sont divisées entre les niveaux fédéral et municipal ( i.e. les Flandres, les provinces Wallonnes et la région de Bruxelles).

Tout ce qui a trait au statut de l'immigrant, tel que l'admission, la reconnaissance, le permis de travail, la naturalisation, le droit de vote, etc. est de matière fédérale. Néanmoins, la réception, le soin et l'intégration de ces personnes ainsi que d'autres domaines plus individuels comme l'éducation, la recherche d'emploi et le bien-être social sont du ressort de l'autorité Flamande.

La population étrangère en Belgique rassemble 9% de la population totale. (A Bruxelles 20% de la population sont constitués d'étrangers.) Cette catégorie de la population diminue depuis 1995 à cause de la naturalisation et malgré le taux net de migration positive. Depuis les années 80, les groupes les plus importants en volume d'étrangers en Belgique sont 1) Italiens, 2) Marocains, 3) Français, 4) Hollandais, 5) Turcs et 6) Espagnols.

Jusqu'en 1974 – lorsqu'une limitation de l'immigration a été instaurée – l'immigration en Belgique était principalement liée au travail. Depuis lors, les conditions quant à l'immigration pour l'emploi sont très strictes. A l'exception des pays de l'Union Européenne, tout étranger souhaitant travailler en Belgique doit présenter un permis de travail. Deux types de permis existent : l'un pour les primo-arrivants entrant sur le marché du travail – permis avec immigration – et l'autre pour les étrangers déjà installés en Belgique qui intègrent le marché du travail pour la première fois – permis sans immigration. Le nombre de ces permis a considérablement décliné durant les années 1990 ( pour information, un total de 5200 permis avait été délivré en 1997 ). Le nombre le plus élevé de permis a été délivré aux primo-arrivants issus de pays de l'Union Européenne ; suivent ensuite les Japonais et les Marocains. Les principaux bénéficiaires des permis de travail sans immigration sont les réfugiés et les apatrides, suivis des Marocains et des Turcs.

Aujourd'hui, le nombre d'étrangers est en augmentation du fait du rassemblement ou de la formation de familles et de par la croissance naturelle de la population étrangère. Les personnes issues de pays de l'Union Européenne comptent pour plus de 60% de la population étrangère.

Depuis le milieu des années 80, on observe un grand nombre de demandes d'asile. Dans les années 90, les demandes ont représenté un total de 12000 (mais un dossier peut être comptabilisé pour plusieurs personnes). La plupart des demandeurs d'asile politique ou économique viennent des pays du Tiers Monde mais également d'Europe Centrale ou de l'Est. Pour information, en 1998, les Européens

représentaient 60% des demandeurs. Après 1993, on constate un important déclin de l'accès à l'asile. Ce déclin est en grande partie dû aux amendements législatifs qui ont durci les conditions du droit d'entrée des étrangers ainsi que leur droit à résidence et à installation en Belgique. Tout candidat au statut de réfugié souhaitant s'installer en Belgique doit justifier d'un lieu de vie et faire une demande d'emploi au Secrétariat à l'Immigration. Un réfugié dont la demande est rejetée par le Secrétariat peut faire appel auprès du Service Général des Réfugiés et Apatrides qui décide de l'accord ou non du statut de réfugié. Si l'appel est rejeté malgré tout, un autre appel peut être fait auprès de la Commission d'Appel des Réfugiés ou même auprès du Conseil d'Etat. Quiconque s'est vu refuser l'asile doit quitter la Belgique. Il apparaît toutefois qu'un nombre considérable de personnes dans ce cas ont tenté d'éviter l'expulsion en restant cachés. Depuis 1999, la procédure pour les demandes de ressortissants de certains pays européens tels que la République Tchèque, la Roumanie, la Bulgarie et la République Slovaque ont été accélérées : elles doivent être réglées en moins d'un mois. De manière à réduire le nombre de demandeurs d'asile et spécialement afin de mettre fin aux „réfugiés économiques“ , toutes les mesures en relation avec l'aide aux réfugiés sont devenues beaucoup plus strictes depuis 2001: le soutien financier aux demandeurs d'asile a été aboli et seule une aide matérielle est fournie ; les centres de réfugiés sont requisitionnés pour les aider grâce au retrait de ceux dont la demande est rejetée.

Une campagne de régularisation des immigrants clandestins a été conduite en janvier 2000. Durant trois semaines les “sans-papiers“ (i.e. ceux qui ne pouvaient prouver qu'ils étaient en Belgique depuis plus de cinq ans ou pour raisons humanitaires ) ont eu l'opportunité de faire une demande pour obtenir un permis de résidence. Près de 32 000 dossiers ont été déposés et les trois-quarts d'entre eux acceptés.

## **POLITIQUE D'IMMIGRATION**

La politique Flamande envers „les minorités ethniques et culturelles“ a été modifiée par Décret en Avril 1998. Il stipule le renforcement d'une unique structure de soutien et d'action intégrée dans le but d'aider et d'assister les immigrants, réfugiés et nomades ( principalement les Bohémiens ). L'objectif est de les aider à se faire une place dans la société et d'être associés dans les méthodes employées.

Cette politique envers les minorités vise cinq groupes :

1. Les immigrants.

Il s'agit du groupe le plus important. Ces personnes résident légalement en Belgique mais ne sont pas nées Belges. En 2001, 4,7% de la population Flamande était d'origine étrangère.

2. Les réfugiés statutaires

Lorsqu'un demandeur d'asile est reconnu comme réfugié, il est enregistré et traité comme un immigré. En 2001, on comptait environ 5500 réfugiés politiques dans les Flandres.

3. Les groupes nomades.

En Belgique, on distingue quatre groupes de nomades/ Roms / Sinti. Les 'gens du Voyage' sont les descendants d'anciens voyageurs de commerce. Leur nombre est estimé à 7 000. Les Sinti en Belgique ( Bohémiens d'origine Indienne arrivés dans nos régions au XV<sup>e</sup> siècle ) s'appellent entre eux Manouche. Nombre est d'environ 1 500 . Les Roms ( à peu près 750 ), qui sont arrivés d'Europe centrale en Belgique dans la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle se distinguent des Roma, Bohémiens d'Europe de l'Est qui sont arrivés en Europe Occidentale durant la dernière décennie principalement le statut de réfugiés. Il n'est pas possible de déterminer le nombre exact de Roma en Belgique, principalement parce que peu d'entre eux possèdent des papiers en règle, mais leur nombre est estimé à 20 000. La plupart des possesseurs de caravanes habitant les Flandres de façon permanente sont de nationalité Belge. Il est toutefois très difficile de leur trouver des endroits légaux où résider. Ils sont également confrontés à d'autres problèmes tels que la santé, une éducation insuffisante et la scolarisation ( 75 % d'entre eux sont illettrés ) de même que le manque de perspective d'emploi.

#### 4. Les 'sans-papiers' ou immigrés illégaux.

Dans les Flandres il y a également des dizaines de milliers de personnes vivant sans permis de résidence légal. Ce sont principalement des personnes qui se cachent et dont le visa touristique a expiré ou dont la demande d'asile a été rejetée. La communauté flamande garantit les droits de base en matière de soins, de logement et d'éducation pour les mineurs.

#### 5. Les nouveaux immigrants

**Durant la période 1994-1999 une moyenne de 21 000 nouveaux immigrants est venue vivre dans les Flandres chaque année. Pour la plupart d'entre eux ( 55% ), il s'agissait de citoyens de l'Union européenne mais les autres arrivaient d'autres pays européens (16%), du Maroc (5%), de Turquie (6%) ou d'ailleurs (19%). Plus de 65% de ces nouveaux arrivants avaient entre 20 et 49 ans à leur arrivée, presque 25% d'entre eux avaient moins de 20 ans et près de 9% avaient 50 ans ou plus. C'est pourquoi le gouvernement Flamand souhaite stimuler leur capacité à vivre et réussir dans notre société de même que promouvoir leur rapide intégration à long-terme.**

Jusque dans les années 90, le gouvernement Flamand ne reconnaissait pas l'importance d'une politique d'accueil adéquate. En 2000, les grandes lignes d'une véritable politique d'installation de nouveaux immigrants a été établie et financée. Certaines initiatives expérimentales ont été menées à bien et 26 bureaux d'accueil lancés.

Ces derniers organisent un programme d'intégration gratuit qui consiste en cours intensifs de Néerlandais au niveau élémentaire, un cours sur la vie en Belgique donné en diverses langues ainsi qu'un cours sur le travail et les études en Belgique. Une assistance individuelle est également fournie par un consultant. Le programme est ouvert aux néo-arrivants âgés de 18 ans et plus, vivant dans les Flandres et résidant en Belgique depuis moins d'un an et qui ne parlent pas le Néerlandais. De plus, ils ont

obligation de posséder l'un des statuts suivants : formation ou regroupement familial, demandeur d'asile déclaré admissible, réfugié reconnu, régularisé ou bien victime de trafic humain et en risque de devenir précaire de façon permanente. Après ces premiers cours, ils ont l'opportunité d'en suivre d'autres à visée professionnelle. Le Bureau Flamand pour l'Emploi et le Logement est responsable de cette tâche.

Le 19 Février 2003, le Décret d'accueil des nouveaux immigrants a été adopté au Parlement Flamand. Ce nouveau décret a été rendu effectif au 1er Avril 2004. Il rend l'obligation pour les nouveaux arrivants de suivre le programme proposé par ces bureaux d'accueil.

## HISTOIRE 1: KHALDOUN

Khaldoun Sabih est actuellement Maître de conférence au PINA (Project Integratie Nieuwkomers Antwerpen), où il enseigne l'Orientation Sociale aux néo-arrivants. Il a 31 ans et était marié lorsqu'il est arrivé en Belgique. Leur fils est né ici.

Il se souvient très bien du jour où il est venu en Belgique en tant que demandeur d'asile depuis l'Irak : le 26 Janvier 2001. Après un bref séjour au centre d'accueil de Florennes (en Wallonie) sa requête a été jugée recevable et il a été envoyé à l'OCMW (centre public d'aide sociale) d'Huldenberg, un village situé entre Leuven et Antwerp. Huldenberg étant un petit village, il n'y est pas resté, pensant qu'il aurait davantage d'opportunités à Bruxelles en ce qui concerne les études, entre autres choses. Cependant, la somme reçue de l'OCMW étant insuffisante pour assumer le niveau de vie dans la capitale, il a préféré s'installer à Antwerp ce qui semblait plus facile. Pire encore, il ne connaissait absolument personne en Belgique. Khaldoun avait étudié la littérature et la civilisation anglaises à l'université, au Yémen et en Irak. Tout comme la majorité des Irakiens cultivés, il avait toujours voulu se rendre en Grande-Bretagne mais est arrivé en Belgique par accident. Il dit qu'il y a une grande attraction pour la France chez les Arabes du Magreb et que les autres Arabes – tels que les Irakiens – il existe un intérêt similaire à l'égard de la Grande-Bretagne. Il connaissait déjà la Grande-Bretagne pour y avoir vécu quelque temps dans les années 80 lorsque son père préparait un Doctorat. Durant son séjour en Angleterre il avait également visité la plupart des pays d'Europe Occidentale, Belgique comprise, c'est pourquoi il n'avait pas spécialement dans l'idée d'y retourner.

A Anvers il est arrivé au PINA où il a suivi avec sa femme le cours d'Orientation Sociale, entre autres cours. Il a eu également suffisamment de chance pour être envoyé à un cours intensif de Néerlandais à l'Université d'Anvers, puis il a suivi un cours de soutien à VDAB. Dans le cas de Khaldoun il s'agissait d'un cours pour des employés de bureau incluant, entre autres, de la dactylographie et de l'informatique. Le VDAB propose une variété de cours de soutien en néerlandais pour les immigrants et les réfugiés : un cours pour travailleurs manuels, un cours pour les employés de bureau et un cours pour les personnes désireuses de travailler dans le secteur social. Le VDAB externalise certains de ses cours pour employés de bureau à l'UFSIA, ceux-ci étant plus intensifs que ceux conduits au VDAB lui-même. Son conseiller au VDAB ayant remarqué son appétit pour le Néerlandais et pour l'apprentissage en général, c'est grâce à lui que Khaldoun a pu poursuivre les cours.

Khaldoun enseigne au PINA en tant que Maître de conférence en SO depuis presque un an. Il aime ce travail – pour une variété de raisons. Il a toujours été persuadé de l'importance d'aider les gens. Lorsqu'il était au Yémen il travaillait également à un projet des Nations Unies et en tant que traducteur pour Oxfam. Il y a de nombreuses années, il a également été bénévole pour aider les pauvres en Irak. En tant qu'ancien demandeur d'asile, il sait quelles sont les difficultés que rencontrent les néo-arrivants, même venant de pays tel que l'Irak, et combien cela rend l'obtention du statut de réfugié facile. Il a aussi besoin

de son travail pour associer le corps et l'esprit, bien sûr ! Après avoir terminé ses deux cours de néerlandais et le cours au PINA, Khaldoun n'avait plus de perspective et est resté chez lui à attendre un deuxième entretien avec le Service d'Immigration Belge pour être reconnu comme réfugié. Il n'avait aucune offre d'emploi jusqu'à ce qu'un consultant de la Mutsaert (une agence sociale à Anvers) s'en avise et lui conseille de postuler pour un emploi au PINA, ce qui se révéla être son salut ! Khaldoun dit que son travail est non seulement utile nécessaire et intéressant mis que cela constitue également sa vie.

C'est pour cette raison qu'il est déçu devant le manque d'intérêt des Belges envers les néo-arrivants pour ce qu'ils sont et ce qu'ils savent faire. Il craint aussi que les cours de SO puissent être supprimés dans un futur proche pour des raisons budgétaires. Selon lui, l'attitude typique de la société Flamande envers les néo-arrivants est complexe : ils pensent qu'on leur accorde trop d'importance alors que dans le même temps ils montrent très peu d'intérêt pour eux et ils n'ont que peu d'intention d'investir pour eux ! Les Belges doivent réaliser que la majorité des nouveaux arrivants ne sont pas venus en Belgique par hasard, pense-t-il . La Belgique et les autres pays d'Europe Occidentale devraient aussi cesser de considérer qu'ils sont les seuls pays à avoir l'obligation d'accueillir les demandeurs d'asile. L'Irak, par exemple, a toujours accueilli les demandeurs d'asile provenant d'Arabie Saoudite, de Palestine, etc.

Il est important que les néo-arrivants apprennent la langue dès que possible afin d'être actifs et ne pas rester simplement assis à la maison toute la journée. C'est seulement lorsqu'il a été capable de suivre la langue de la télévision et de parler avec les gens qu'il a compris la Belgique. Il est particulièrement regrettable que les demandeurs d'asile n'aient pas le droit de travailler en Belgique, ce qui rendrait leur participation et leur intégration beaucoup plus faciles. Au contraire, elle laisse ce 'capital humain' inutilisé. Même lorsqu'ils ont été reconnus comme réfugiés , ils rencontrent des difficultés pour trouver un emploi, la Belgique étant très stricte au regard des diplômes académiques étrangers. En fait, la Belgique doit être le pays le plus strict en la matière ! Seule une poignée d'universitaires réfugiés trouvent un emploi correspondant à leur qualification. Les ingénieurs doivent effectuer un travail d'ouvriers non-qualifiés, les universitaires un travail de bureau : ceci semble normal en Belgique. Même la femme de Khaldoun, qui était pharmacien en Irak, ne s'est vue jusqu'à présent proposer que des emplois de femme de ménage. Enseigner aux néo-arrivants ou travailler pour une urgence sociale est souvent la meilleure opportunité qu'ils puissent obtenir. Peu importe que peu d'universitaires réfugiés veuillent rester en Belgique et qu'il y ait une fuite des cerveaux hors de Belgique. Seuls les moins cultivés restent puisqu'ils n'ont pas d'autres possibilités ailleurs.

Khaldoun n'a que peu de contacts avec les Belges, mises à part les personnes qu'il connaît par le PINA ou par des amis Irakiens mariés à des Belges. Il n'a pas non plus de contact formel avec d'autres Irakiens et il n'existe aucune association de réfugiés Irakiens en Belgique. Il ne connaît que peu de ses amis à Antwerpen-Zuid. Ces derniers sont Belges mais également étrangers mais il n'y a pas de lien social entre eux étant donné que le voisinage ne connaît pas de vie sociale. Il dit ne pas avoir souffert de racisme ou de discrimination mais ceci est peut-être dû à la couleur pâle de sa peau. Sa femme, qui a commencé à

porter le voile à leur arrivée en Belgique ( elle ne le portait pas en Irak ), a rencontré de fréquentes réactions négatives, spécialement depuis le 11 Septembre. Ells devenaient tellement pesantes qu'elle a été forcée de le retirer. Khaldoun essaie d'être philosophe et tente d'inculquer cette tolérance à ses propres étudiants. Il explique qu'au lieu de rechercher des motifs racistes, mieux vaut rechercher d'autres explications ; cela rend les choses plus faciles à accepter.

Khaldoun est arrivé en Belgique comme demandeur d'asile et est à présent réfugié politique. Toutefois, il n'a jamais voulu quitter l'Irak. Dans l'idéal, il souhaiterait rentrer si tout pouvait redevenir comme auparavant. La plupart des autres Irakiens sont dans le même état d'esprit. Pendant longtemps, il s'est vu comme un Irakien expatrié mais il commence à présent à considérer la Belgique comme son pays. Il ressent de l'affection pour ce pays comme il en a pour l'Angleterre et le Yémen et cela l'a conduit à demander sa naturalisation. Le fait que l'Irak, après la seconde guerre, soit entre les mains des Américains et n'existe plus en tant que pays à part entière , a renforcé sa décision. Il aimerait toujours retourner en Irak et ceci peut lui être facilité en tant que citoyen Belge.

## HISTOIRE 2: DANIELA

Daniela Toma habite en Belgique seulement depuis Mars 2003, ce qui fait d'elle une réelle néo-arrivante. Elle a 29 ans et est venue d'un petit village du nord-ouest de la Roumanie avec sa fille de 10 ans. Trois ans plus tôt, elle avait rencontré Herman, un Belge venu dans son village dans le cadre d'une opération humanitaire organisée par la municipalité de Kapellen dans les Flandres.

Son contrat statutaire de cohabitation avec un citoyen Belge lui donne le droit légal d'y vivre. L'obtention des papiers s'est finalement révélée assez facile. Son dossier avait été préparé dans son village en Roumanie puis envoyé à Bucarest qui a facilité les procédures afin que son dossier soit soumis au service d'immigration Belge et en deux semaines elle obtenait déjà sa 'carte d'identité blanche'.

La nature des relations de Daniela avec un citoyen Belge ne signifie pas qu'elle remplisse toutes les conditions liées à la politique de naturalisation Flamande. Elle est adulte et ne parle pas le néerlandais mais ne présente pas de désavantages sociaux caractéristiques qui pourraient constituer un obstacle permanent. Cela signifie qu'elle n'a pu percevoir aucune aide de l'Agence d'accueil - elle n'était même pas au courant d'une telle mesure ! -, elle a donc été dans l'obligation de se renseigner seule afin de savoir où apprendre le néerlandais. En août, elle a suivi un cours de quatre semaines consistant en 40 leçons (120 heures) à Athena, un Centre d'Etudes Indépendant à Anvers. Elle souhaite tellement apprendre qu'elle essaie d'améliorer sa connaissance de la langue par elle-même en se rendant par exemple à la bibliothèque. Elle suit actuellement un cours GPB dans la même institution (i.e. un cours dont le but est l'obtention du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement (*Getuigschrift Pedagogische Bekwaamheid*)). Ces cours sont à l'intention des adultes souhaitant enseigner dans le secondaire ou le Tertiaire mais qui n'auraient pas de qualifications en matière d'enseignement. Daniela possède une expérience de dix ans en tant que professeur des écoles en Roumanie. Elle voudrait également travailler ici comme professeur. Elle pense et espère que le cours GPB le lui permettra. Ce qui l'a attirée c'est non seulement le contenu du cours mais de même le fait qu'il soit enseigné en néerlandais et que les 15 autres étudiants soient également étrangers. Il y a une autre femme Roumaine dans le groupe. Le cours, qu'elle suit depuis Septembre, est intensif et se déroule sur trois journées entières et deux demi-journées par semaine. Il dure 15 mois. Daniela étant inscrite à l'Agence Flamande pour l'Emploi en tant que demandeur d'emploi, elle ne paie que la moitié des frais. Elle aura ensuite un entretien avec un conseiller de l'Agence qui pourra éventuellement lui proposer d'autres offres de formation. De toute façon, elle souhaite d'abord terminer ce cours avant d'en suivre un autre.

Dans le même temps, elle essaie d'obtenir l'accréditation de son diplôme Roumain d'enseignante à Bruxelles. Elle sait que le Comité d'accréditation suit des règles très strictes mais elle reste optimiste quant à la reconnaissance de son diplôme. Daniela espère que cela lui permettra d'enseigner en école primaire dans les Flandres, ce qui est son souhait le plus cher.

Il existe une grande différence entre la Belgique et la Roumanie. Ici, elle vit dans un appartement en ville alors qu'en Roumanie elle vivait dans une maison au milieu de la campagne avec un grand jardin. Il fait également beaucoup plus chaud en Roumanie. Elle est toutefois très positive à l'égard des Belges. Elle n'a jusqu'à présent rencontré aucune réaction négative et a l'impression d'être immédiatement acceptée partout. Elle reconnaît que les Belges ont la réputation d'être froids et que cela a été sa première impression mais une fois que vous les connaissez, ce n'est plus le cas. Elle est aussi intriguée par le fait que de nombreuses personnes parlent Anglais ou Français.

Son problème principal est encore la langue, fort important pour sa vie sociale. En Roumanie, il lui était beaucoup plus facile de rencontrer des gens. C'est la raison pour laquelle l'apprentissage rapide de la langue est indispensable pour les néo-arrivants. Elle est en faveur de l'intégration : „ Il faut faire exactement comme les Belges font“, dit-elle, ce qui signifie que vous devez apprendre le plus rapidement possible les us et coutumes du pays. Une chose que Daniela a parfaitement réussi !

### HISTOIRE 3 : LAHCEN

Lahcen Ilken est né il y a 41 ans à Meknes au Maroc. A 26 ans, il est parti poursuivre ses études en France. Il s'est ensuite rendu aux Pays-Bas avec son amie Hollandaise ( à présent son épouse ). Il vit depuis deux ans au nord de la Belgique. Lahcen a choisi la Belgique car il n'appréciait pas la mentalité hollandaise. Il trouvait tout bien trop planifié, ce qui lui posait problème. A vrai dire, il aurait préféré vivre dans les provinces Wallonnes tant pour l'ambiance que pour la langue française mais il est cependant très heureux dans les Flandres.

Aux Pays-Bas, il a étudié le néerlandais dans un Centre d'Education Régional ( pour adultes ), l'université s'étant révélée trop onéreuse. Bien qu'il ait suivi un cours intensif de 20 heures par semaine, il a toujours été frustré par le rythme du cours, qu'il jugeait beaucoup trop lent. Ceci était dû à l'éducation qu'il avait reçue en France et au Maroc. Il avait étudié l'Anglais à Meknes au Maroc puis était parti pour la France ( où il a vécu à Lyon et Montpellier ) car il souhaitait y préparer un doctorat. Il ne l'a jamais terminé bien qu'il ait obtenu le 'Diplôme des Etudes Approfondies' avant d'entamer son cours de Ph.D.

En France Lahcen n'a eu aucune difficulté d'intégration. Il existe des liens historiques entre le Maroc et la France et il lui était donc plus facile de se faire des amis parmi les étudiants. De plus, près de la moitié des étudiants de son groupe étaient d'origine africaine.

Les choses en sont allées autrement aux Pays-Bas. Ses diplômes étaient considérés comme insuffisants à cause de sa nationalité, ce qui l'a amené à entrer en contact avec l'université de Nimègue où il lui été signifié qu'il devrait repartir du début, ses qualifications n'étant pas reconnues comme valides. Les diplômes des immigrants ne pouvaient avoir la même valeur que ceux des néerlandais. Même son diplôme français n'était pas reconnu ! Ce fut une grosse déception. Il a pu par la suite obtenir une accréditation partielle de ses qualifications à l'université de Tilburg où il a été autorisé à participer à un projet de recherche académique mais il n'a eu droit qu'à la partie pratique. Lahcen pense qu'il est à présent trop âgé pour avoir quelque chance de poursuivre ses études.

Aux Pays-Bas, il a tout d'abord travaillé dans une usine de cuir comme travailleur manuel puis il a trouvé un emploi d'enseignant de Français et d'Arabe dans une école privée.

A présent, il vit dans une ferme dans le petit village Weelde, près de Turnhout. Il a volontairement choisi un emplacement rural car il souhaitait pour ses deux enfants un environnement paisible. Il décrit la ferme, dans laquelle il aura toujours de nombreux travaux à effectuer ( qu'il sera capable de mener à bien en tant qu'ancien ouvrier en France ) comme le 'projet de sa vie'.

Vivre dans un village dans les Flandres n'est pas chose aisée : il y a un gouffre considérable entre lui et les autres villageois avec qui il n'a pratiquement aucun contact. Il a été le sujet de nombreux commérages, spécialement au début, bien que tout le monde se soit étonné qu'il parle aussi bien le néerlandais. Les autres habitants restent toujours distants, le voyant comme un phénomène exotique et

gardent leurs distances. Lahcen est frappé par le fait que ces préjugés et clichés soient encore persistants même parmi ses voisins et connaissances. Ils semblent trouver inconcevable qu'il puisse être un homme moderne s'occupant de ses enfants alors que sa femme se rend à une réunion ou va prendre le thé chez des amies. Ceci aurait probablement été bien pire si sa femme avait été marocaine.

Lahcen annonce qu'immigrer dans un autre pays est beaucoup plus difficile que ce que les Flamands réalisent. Les immigrants qui vont vivre en ville connaissent des périodes particulièrement difficiles car il n'y a aucune référence à leur entourage passé. Personne dans leur entourage ne connaît leur père ou leur grand-père, ni leur famille, etc. En effet, ils deviennent des gens sans nom.

Lahcen est actuellement maître de conférence en Orientation Sociale pour Néo-arrivants au PRICMA ( Centre Provincial d'Intégration pour Immigrants d'Antwerp ) à Turnhout. Il enseigne l'Arabe, le Berbère, l'Anglais et le Français. Il considère avant tout son emploi comme un engagement. Il veut faire ce travail parce qu'il comprend les problèmes des immigrants et des nouveaux arrivants. Après tout, il est passé par là trois fois ! Pour cette raison, Il voit comme un devoir de leur expliquer les opportunités qui existent en Belgique sans tomber dans le paternalisme. C'est important à la fois pour leur futur et le nôtre !

Il est aussi dans une position idéale pour comprendre l'importance de la langue. La langue est plus que le véhicule d'une culture : elle est cette culture en elle-même. Ceci est vrai pour les néerlandais mais également pour les langues maternelles des nouveaux arrivants. De la même façon, la langue est une barrière importante dans les Flandres. Sa propre expérience indique qu'il ait été traité avec plus de respect en France où il a conservé des liens bien plus étroits avec des Français qu'ici. C'est pour cette raison qu'il est opposé à l'obligation d'apprendre la langue. On devrait conseiller aux gens de le faire, pas les y forcer. Les politiques en ont souvent une vision trop étroite.

De plus, on demande beaucoup trop aux immigrants et néo-arrivants : ils doivent faire ceci, cela et encore autre chose, ils doivent s'intégrer, comme le souligne Lahcen : ,comme de bons petits singes !' Une idée plus féconde serait de promouvoir l'acceptation plutôt que l'intégration, le reste arrivant de toute façon in fine. C'est au prix de laisser leur authenticité aux nouveaux arrivants, qu'il sera possible de parler de réelle diversité.

Il reste très critique quant aux cours de SO qu'il enseigne : le cours lui-même contient des éléments préjudiciables ! Il tente de mettre en perspective ces contradictions pour ses étudiants. Pour lui, l'élément le plus important est la communication. Il trouve frappant le manque de contact entre néo-arrivants et Belges : c'est exactement ce contact-là qu'il désire promouvoir et ainsi supprimer les obstacles. Ici encore, il souligne l'importance d'une indispensable acceptation des deux côtés.

Bien que Lahcen pense que le travail et la langue soient très importants, il suppose qu'il faut quelque chose de plus pour les nouveaux arrivants. Même si vous avez un emploi et que vous parlez la langue, vous êtes toujours un robot et vous ne pouvez réellement participer. C'est pourquoi, dans le cadre de son cours, il insiste beaucoup sur le développement personnel, le temps libre et le travail bénévole, données importantes dans notre pays.



### 3. LA REPUBLIQUE TCHEQUE

#### L'IMMIGRATION DANS LE PAYS

La République Tchèque [comme ses prédécesseurs s'étendaient dans ce pays] est en position de carrefour de l'Europe médiane. Même l'existence du Rideau de Fer avant 1989 n'a pu empêcher la mobilité spatiale mais l'a seulement contrainte. Toutefois, au début des années 90, des vagues d'immigration ont repris. „ Contrairement aux décennies précédentes, l'immigration et les migrations transitoires dépassent nettement le volume de l'émigration.“ [Drbohlav 2001: 203].

La République Tchèque (CR) est devenue lieu de transit et d'accueil dans les années 90. La plus grande partie de la ventilation des flux migratoires consiste en une *immigration économique* ( l'emploi et les activités professionnelles des étrangers ). Le nombre d'immigrants économiques sur le marché de l'emploi tchèque s'est élevé de 9 000 à 153 000 entre 1991 et 1998.

*L'immigration Permanente* (des étrangers possédant un permis de résidence permanente) constitue une moindre part et il s'agit essentiellement de regroupement familial. Leur nombre s'est accru considérablement de 27 000 à 64 000 ( entre 1991 et 1998 à nouveau ).

*Demandeurs d'asile et réfugiés* représentent une autre proportion d'immigrants internationaux sur le territoire Tchèque. Entre 1990 et 2002, 2 212 demandeurs d'asile se sont vus accorder l'asile pour un total de 60 467 demandes déposées ( une moyenne d'environ about 4 % pour cette période).

En raison du conflit entre les pays de l'ancienne Yougoslavie entre 1992 et 1996, la République Tchèque a procuré un *refuge temporaire* à plus de 5 500 réfugiés de guerre de Bosnie-Herzégovine (700 personnes ont été ensuite rapatriées par avion, 120 sérieusement handicapées se sont vues attribuer le statut de résidents permanents et ont pu participer au programme d'intégration).

#### *Les Tchèques Ethniques*

Entre 1991-et 1993, 1 800 Tchèques de naissance ont été rapatriés depuis Volhyn dans la région de Tchernobyl en Ukraine. Des compatriotes du Kazakhstan, de Bosnie-Herzégovine ont également été

rapatriés avec des ré-émigrants venant de nations occidentales (les U. S. A., la Grande-Bretagne, la France, l'Afrique du Sud).

*La migration transitoire* inclut ceux qui ne considèrent pas la République Tchèque comme leur destination finale d'immigration. Ils font pression à la frontière Tchèque par leur traversée illégale – réussie ou non. Le célèbre auteur Tchèque Dušan Drbohlav qui a écrit sur le thème de l'immigration dit qu'il „estime à plus de 100 000 le nombre d'immigrants transitoires sur le territoire Tchèque „ [1998: 211].

**Au 31 Mars 2001, le nombre total d'étrangers comptabilisés dans la République Tchèque était de 222 329 – 151 227 d'entre eux possédant le statut de résident à long-terme et 71 102 sous statut de résident permanent. Les groupes les plus représentés étaient constitués de : Slovaques (57 364), Ukrainiens (54 821), Vietnamiens (25 761), Polonais (17 039), Russes (12 726), Allemands (5 136), Bulgares (4 376), Chinois (3 299), Américains (3 287) et les ressortissants de l'ancienne Yougoslavie (3 285). Ces chiffres n'indiquent que les statistiques officielles – par exemple, le nombre total de Vietnamiens est estimé à presque 70 000.**

## **POLITIQUE D'IMMIGRATION**

*La migration internationale et le droit d'asile sont de la compétence du Ministère des Affaires Intérieures de la République Tchèque qui a instauré le Bureau de l'Immigration et de l'Asile politique. Le statut légal des étrangers en République Tchèque est basé sur la loi No. 323/1999, relative au lieu de résidence des étrangers sur le territoire Tchèque. Elle stipule qu'un étranger a le droit de rester de façon temporaire s'il possède un visa ou permanente s'il a obtenu un permis de résidence permanente.*

*L'obtention de la nationalité Tchèque est régie par la loi No. 40/1993 traitant de l'obtention et de la perte de la nationalité Tchèque ainsi que par les amendements y afférant. Un étranger peut obtenir la nationalité Tchèque de par sa naissance, son adoption, son affiliation, s'il se trouve sur le territoire Tchèque, sur déclaration ( uniquement pour les anciens citoyens de Tchécoslovaquie ) et par naturalisation. Un étranger peut être naturalisé si les conditions suivantes sont remplies : il doit posséder un permis de résidence permanente depuis plus de cinq ans, il perd la jouissance de sa nationalité précédente ( sauf dans le cas de réfugiés ou d'apatrides ) ; le demandeur n'a reçu aucune condamnation depuis plus de cinq ans et peut prouver ses compétences linguistiques dans la langue Tchèque. Certaines de ces conditions peuvent être abandonnées dans certains cas précis par décision de l'autorité judiciaire. Le problème étant que l'obtention d'un permis de résidence permanente n'est possible qu'après dix ans de résidence temporaire, ce qui signifie que le demandeur doit résider quinze ans sur le territoire avant de postuler pour la naturalisation ( la moyenne est de dix ans selon le Traité Européen à la Citoyenneté et de cinq ans pour les autres pays d'Europe Occidentale ). La limitation du système légal Tchèque réside dans la simplicité du processus de naturalisation pour la seconde et troisième génération d'immigrants ( la lente exécution du **ius soli** ) ainsi que dans tous les cas où le demandeur postule dans le cadre d'une exception.*

## HISTOIRE 1: NGUYEN

Ing. Nguyen Huy Thang est né en 1963 dans un village. Il est le sixième enfant d'une famille de sept dont le père travaillait à la fois comme commerçant et fermier. Ing. Thang a réussi à terminer sa scolarité en économie et commerce mais le Vietnam offrait à l'époque peu d'opportunités professionnelles. Ses frères et soeurs plus âgés se sont rendus dans d'autres villes du Vietnam, l'un de ses frères a émigré en Allemagne et un autre aux Pays-Bas. Ing. Thang décida alors de quitter également le pays, au départ pour un temps limité.

Du fait de l'accord de coopération international, il est entré de manière tout à fait légale en Tchécoslovaquie en 1988, à l'âge de 25 ans. Grâce à l'accord entre le Vietnam et la Tchécoslovaquie statuant des possibilités de qualification pour les ouvriers et les ingénieurs Vietnamiens dans les usines et écoles Tchécoslovaques, Ing. Thang a eu la chance de travailler dans l'usine sidérurgique de Vítkovice à Ostrava.

Durant la première partie de son séjour en Tchécoslovaquie, il a suivi un cours de langue avec dix autres de ses compatriotes puis il a commencé à travailler dans l'usine où il a occupé diverses fonctions avant de décider de se spécialiser dans la production d'outils.

Les tout premiers mois dans ce nouveau pays ont été „très cruels“, comme il le souligne. Il était jeune et devait faire face à la barrière de la langue ainsi qu'à un environnement très différent. Il a souvent éprouvé le sentiment que ses aptitudes et capacités professionnelles ainsi que celles de ses compatriotes n'étaient pas reconnues de leurs collègues Tchèques du fait de la différence de culture.

Il vivait dans un dortoir en compagnie d'ouvriers Polonais, Slovaques et d'autres Vietnamiens. Cela l'a conduit à parler sa langue maternelle avec ses collègues après le travail. Il était conscient que la barrière de la langue décourageait ses collègues Tchèques de toute tentative de communication et empêchait toute explication quant aux procédés de travail (sur la série d'opérations). Ce qui mettait souvent sur la touche les ouvriers Vietnamiens en ce qui concernait les divers éléments liés à la vie professionnelle. La communication était réduite aux seuls ordres de travail. Thang a décidé alors de changer cette situation. Il a commencé à étudier le Tchèque avec beaucoup d'enthousiasme et d'assiduité et s'est fait de nombreux amis à Ostrava, avec qui il a rapidement pu progresser dans la langue. Grâce à ses efforts, ses aptitudes, son sens de la précision et du travail bien fait, il s'est élevé dans la catégorie des ouvriers étrangers et a commencé à être considéré comme un bon ouvrier de confiance. La direction l'a souvent montré en exemple aux ouvriers locaux. Ce dernier point a malheureusement provoqué leur mépris à son égard. Mr. Thang se souvient encore des commentaires qu'il a entendus tels que „ Laissons Yeux-Bridés le faire, c'est le meilleur „, „ Allez, sue un peu, sale jaune, si tu crois que tu vas bouffer à Ostrava pour rien „ et autres insultes.

Il se souvient par ailleurs de l'attitude positive d'autres collègues Tchèques qui lui proposaient fréquemment de goûter à leurs en-cas, comme par exemple au traditionnel gâteau fourré Tchèque.

Au début des années 90, les accords de coopération internationale sur la résidence professionnelle ont expiré et la question s'est posée quant à savoir s'il fallait rentrer au pays ou bien rester. La décision n'était pas facile à prendre. Le comportement des natifs envers leurs collègues Vietnamiens avait commencé à changer. Ils étaient méprisés et de nombreux collègues Tchèques, sous la menace de réductions de postes, leur dirent de rentrer chez eux. Il a malgré tout décidé de rester. Il commençait à bien connaître la région et s'y était fait des amis. Sa pratique du Tchèque était suffisamment bonne pour obtenir un emploi de traducteur certifié (spécialisé en droit).

Il avait toujours voulu étudier. Il s'est donc inscrit en Sciences Economiques à l'Ecole d'Ingénieurs des Mines d'Ostrava. Il considère ces années comme très enrichissantes et heureuses bien qu'il ait dû gagner sa vie. Il traduisait le Vietnamiens, aidait ses compatriotes nouvellement arrivés, les orientait dans leur nouvel environnement. Parallèlement à ses études, il essayait également de faire des affaires.

Il se rappelle qu'il y avait un nombre insuffisant d'emplacements dans les cités marchandes. A cette époque il avait besoin de gagner de quoi poursuivre ses études et appréciait l'aide et la compréhension que l'administration lui octroyait au Conseil Régional d'Ostrava. Ces gens trouvaient le temps de l'écouter et de l'aider. Il a commencé à vendre des produits à la Cité marchande et à se procurer ainsi un revenu régulier. „ Ce n'était pas facile,“ dit-il, nostalgique, en souriant et il poursuit. „ Une partie de la journée à l'école, de l'école au marché puis le reste à se tenir debout derrière le comptoir et ce par tous les temps. Mais j'ai réussi et aujourd'hui je ne peux qu'en rire.“

Il se sentait à l'aise avec les autres étudiants, il y avait eu d'emblée une bonne ambiance et une aide mutuelle lui était offerte dans ses recherches et lectures en Littérature, dans l'explication lexicale et tout ce qui avait trait au cours. Qu'il s'agisse de voyages de groupes entre étudiants, de sorties au pub pour boire de la bière Tchèque, de visites culturelles et de fêtes, tout l'aidait à se familiariser avec la vie Tchèque et Ostravienne. C'est seulement parmi les étudiants qu'il a pu trouver de véritables amis qui l'ont considéré comme un des leurs. Après avoir terminé ses études, il est resté très proche de ses camarades d'université.

En 1998, il a commencé à travailler dans la Comptabilité et a obtenu son diplôme commercial. Il possède à présent sa propre étude d'Expert-Comptable avec six employés, il s'occupe de traiter des questions de comptabilité, il assure le paiement des salariés de l'administration et organise des audits.

Il a rencontré sa compagne Tchèque à Ostrava et l'a épousée après sa remise de diplôme. Ils ne sont pas restés longtemps ensemble. Les différences de personnalité et de coutumes se sont révélées si importantes qu'ils ont décidé de divorcer après deux ans de mariage. Il a quitté Ostrava, qu'il considère comme sa deuxième maison. Actuellement, il vit à Cheb (de l'autre côté du pays) mais retourne fréquemment à Ostrava où il a gardé des amis.

## HISTOIRE 2: ADIL, RAISHA AND HICRAN

La famille d'Adil et Raisha vient de Bakou, la capitale du Caucase, en Azerbaïdjan. Raisha se souvient des relations entre les gens avant la chute du Rideau de Fer en Union Soviétique :

*Non, un tel problème [ inter-ethnique ] n'existait pas. Cela a commencé au début des années quatre-vingt-dix. En 1991, 1992... les gens menaient des vies ordinaires. Les relations étaient très bonnes. Nous vivions une époque agréable et il n'y avait pas de problèmes de nationalités.*

Raisha raconte comment elle vivait dans une famille multiraciale et pluri-religieuse, en compagnie de ses parents et grands-parents. Elle est d'origine arménienne et son mari est azerbaïdjen. La montée du nationalisme a généré entre les deux nations le violent conflit de Nagorno Karabakh, où une importante communauté arménienne, en territoire azerbaïdjen, réside. L'Arménie revendiquait cette région alors que l'Azerbaïdjan y était bien entendu opposé. Une guerre brutale a éclaté. De nombreux soldats et civils y ont perdu la vie et les populations des deux côtés se souviendront encore longtemps de ces événements.

Les couples mariés furent les premiers à souffrir de la situation. Adil eut de nombreux problèmes avec ses collègues en raison de son mariage avec une femme arménienne. Il avait perdu deux frères à la guerre, ce qui ne manqua pas de dégrader considérablement les relations à l'intérieur du couple. Sa fille Hicran fut l'objet d'un comportement hostile de la part de ses enseignants et elle fut victime d'agressions physiques de la part des autres enfants. La situation prit un tour dramatique quand quelqu'un lui lança une pierre à la tête sur le chemin de l'école. Elle fut touchée au sommet du crâne, ce qui lui occasiona un problème permanent à l'œil gauche (son œil s'enflamme à l'issue de chaque lecture intensive).

La situation poussa les parents à rechercher l'asile dans un autre pays. Alors que la guerre s'était terminée dix ans plus tôt, ils ne trouveraient pas la paix dans leur pays. L'accident de leur fille fut le coup de grâce... Ils voyagèrent en Russie, à Moscou, et rendirent visite au frère d'Adil. L'atmosphère relative à l'attitude des Russes envers les peuples caucasiens était assez tendue en raison du comportement criminel de certains groupes d'immigrés. Quand ils s'avisèrent de changer leur argent afin de payer leurs billets d'avion, ils durent le faire par l'intermédiaire d'un jeune soldat, les bureaux de change expliquant que seuls les citoyens Russes pouvaient changer de l'argent. Un jeune soldat accepta de les aider et changea l'argent à un bon taux. Ils purent acheter des billets pour la République Tchèque...

*En Azerbaïdjan, nous avons rencontré un grand nombre de gens souffrant de problèmes similaires. Ils ont fui en direction de l'Allemagne ou des Pays Bas voire plus loin. La République Tchèque était peu connue mais un contact nous expliqua qu'il serait possible de déposer une demande d'asile dans ce pays. Je*

*connaissais la République Tchèque ou plutôt l'ancienne Tchécoslovaquie. Nous sommes donc arrivés en 2001, et nous savions comment procéder, comment demander l'asile, et nous nous sommes rendus à Vyshni Lhoty ( un centre d'accueil pour les demandeurs d'asile )...*

*Au centre d'accueil de Vyshni Lhoty la procédure de demande d'asile fut initiée. Adil et Raisha ont tout fait pour rester patients, et recueillaient avec empathie toutes les nouvelles concernant l'évolution de leur situation. La résolution de leur dossier de demande d'asile prit quelques mois, et une fois l'asile accordé, ils se déplacèrent à la Résidence du Centre à Havírov (Havírov).. Ce fut le moment de nouer des relations*

*d'amitié avec de nouvelles personnes, et comme ils le disent, pour la plupart des gens bien, et pas seulement issus des régions du Caucase. Raisha se souvient encore de l'aide des employés du Centre et elle est capable encore de nommer les trois tchèques qui les ont le plus aidés, à la direction du Centre, en particulier le directeur lui-même, un avocat et un travailleur social. Grâce à leur professionnalisme et leur amitié, ils purent avoir l'opportunité de s'installer dans un immeuble de la ville comme tout à chacun, au lieu de vivre au Centre, qui malgré les efforts de la direction, gardait une atmosphère de camp de réfugiés. Ils s'installèrent dans un appartement de deux pièces. A aucun moment il n'y eut de problèmes ou conflits avec leurs voisins tchèques dans le vieil immeuble.*

*Adil and Raisha ont tous les deux suivi des études universitaires, ce qui aurait dû leur procurer d'excellentes situations sur le marché du travail. Toutefois, l'agrément d'un diplôme universitaire n'est chose ni facile ni même possible. Le problème n'est pas dû à un manque de considération du système éducatif de l'ancienne Union Soviétique mais bien plutôt d'ordre administratif et bureaucratique.*

*Nous avons nos diplômes ici mais cela est insuffisant. Nous devons les faire accréditer par les bureaux en Azerbaïdjan et en Russie. Mais nous sommes réfugiés... qui nous fera la faveur de les attester ? Nous ne pouvons pas rentrer là-bas... comment résoudre ce problème ?*

*Raisha est traductrice (Anglais, Russe, Turc, Turc Azeri ) et Adil est ingénieur naval. Raisha souhaite suivre un cours de Tchèque et passer l'examen national de langue Tchèque.*

Leur fille vient d'entrer à l'école élémentaire Tchèque où elle se débrouille après quelques difficultés de départ. Elle a réussi à dépasser la barrière de la langue en vivant et en apprenant dans un environnement uniquement Tchèque. Elle dit être heureuse ici et aime l'école.

### **HISTOIRE 3: HOYA**

Je m'appelle Hoya et je vis à Prague, capitale de la République Tchèque, depuis dix ans. J'ai 54 ans et je suis Vietnamiennne. Sous certains aspects, l'histoire de ma vie est spéciale et très typique sous d'autres. Vous jugerez par vous-mêmes.

Je ne vais pas décrire les problèmes que j'ai rencontrés avec la politique d'immigration pratiquée ainsi que les questions d'ordre administratif. J'aimerais plutôt partager avec vous les sentiments que j'ai ressentis et que je ressens toujours en tant qu'être humain dans un monde différent.

Je suis issue d'une famille pauvre du nord du Vietnam. Mes parents devaient travailler des journées entières dans les champs et ne savaient jamais s'ils auraient assez de riz pour permettre à toute la famille de survivre. Vous ne pouvez imaginer les conditions misérables dans lesquelles j'ai grandi. Malgré ce statut social et grâce aux résultats que j'obtenais à l'école, j'ai été envoyée toute jeune dans l'ancienne Tchécoslovaquie pour étudier à l'université afin d'aider le Vietnam à construire son économie socialiste.

A cette époque il y avait de nombreux jeunes Vietnamiens qui étudiaient en Tchécoslovaquie ou qui y étaient apprentis. Afin de nous aider dans nos études, le pays organisait des cours de Tchèque pour nous avant que nous entamions nos études. Cela était très important pour nous et nous n'avions aucun problème de langue lorsque nous démarrions. De même, la transition entre le Vietnam et l'Europe se faisait sur une longue période ce qui était confortable pour nous. Nous étions tout un groupe de Vietnamiens qui nous connaissions. C'était un avantage sous certains aspects mais comme je l'ai appris plus tard, c'était également un énorme inconvénient. A l'époque, nous devions satisfaire à certaines attentes du Vietnam concernant l'idéologie politique.

Je vivais avec d'autres étudiants Vietnamiens et Tchèques dans une résidence étudiante à Prague et je pouvais discuter avec des Vietnamiennes mais aussi avec des amies Tchèques. J'ai peu à peu découvert certaines des choses qui m'avaient été cachées. Puis l'événement le plus important de ma vie est arrivé. Je suis devenue amie avec George, un garçon de ma classe. Nous avons passé du temps à étudier ensemble, il m'expliquait patiemment certaines choses et m'aidait dans mes études. Pas étonnant que nous soyions tombés amoureux. Je voulais rester en Tchécoslovaquie mais les membres de mon groupe ont informé l'ambassade du Vietnam de ce qui se passait et j'ai dû quitter la Tchécoslovaquie. Nous étions véritablement désespérés et je voulais m'échapper. Mais nous n'y avons ps réussi et j'ai été

forcée de partir immédiatement. La seule bonne chose est que j'avais réussi tous mes examens et obtenu mon diplôme.

Bon, j'avais brillamment terminé mes études et j'étais de retour au Vietnam. Mais je ne pouvais plus y vivre. Tout d'abord, la situation politique avait empiré et ma famille s'était enfuie en Thaïlande. Par-dessus le tout, j'avais laissé mon amour et mon coeur en Tchécoslovaquie. Ne me demandez pas comment j'ai réussi mais plusieurs années plus tard j'ai eu l'opportunité de travailler comme guide pour une agence qui organisait des voyages en Europe.

Je suis retournée en Tchécoslovaquie et j'ai épousé George quelque temps après. Nous avons dû passer par de nombreuses désagréables formalités et obstacles bureaucratiques mais le résultat en est que je suis citoyenne Tchèque, que j'ai un mari Tchèque et que notre fils possède la citoyenneté Tchèque.

Je peux donc travailler en République Tchèque – je traduis et travaille pour des hommes d'affaire. Je suis heureuse en République Tchèque. J'y ai ma famille et mon travail. Je suis aussi très heureuse de vivre près de mes voisins. Ils me considèrent comme un membre de leur famille, comme n'importe quelle autre voisine. Je n'ai jamais entendu de mots désagréables à mon endroit. J'ai des amies dans mon voisinage.

J'ai constaté que les Tchèques avaient de bonnes relations avec les Vietnamiens. La langue Tchèque est la seconde langue étrangère la plus couramment parlée au Vietnam et c'est pourquoi les relations sont bonnes. Il est vrai que les Tchèques pensent souvent que les Vietnamiens sont commerçants ou vendeurs de rues et nous souffrons de ces stéréotypes. Ils sont pourtant capables de distinguer des gens de statuts sociaux différents et s'arrêtent là. Ils considèrent mon diplôme universitaire et me traitent à l'égalité des ingénieurs Tchèques.

Les Tchèques ne me traitent pas en étrangère. Je dois cependant résoudre un dilemme en moi. J'ai grandi dans le nord du Vietnam à une époque où il y avait peu de moyens de communication, peu de machines et où les gens vivaient très modestement. La situation n'a pas beaucoup changé aujourd'hui.

Je vis à présent dans une grande ville Européenne où il règne une circulation intense, où des foules de gens se pressent et vivent très vite. L'autre phénomène consiste en les mass-media. Même si je comprends en quoi cela consiste sur un plan rationnel, je ne peux accepter cette situation où les pop-stars, les sportifs et autres célébrités révèlent leur vie privée dans les journaux, les magazines et à la télévision. C'est aussi difficile pour moi de voir les gens communiquer essentiellement par téléphone

mobile. Je suis plutôt conservatrice et je n'aime pas lorsqu'une conversation réelle est interrompue par la sonnerie d'un mobile.

Il y a également une grande différence entre la façon dont les gens se comportaient lorsque j'étudiais et aujourd'hui. J'ai le sentiment que les gens préfèrent davantage l'argent et la réussite professionnelle qu'auparavant. Cela me semble très étrange.

Notre fils va à l'école primaire à Prague. Je suis très heureuse que les enfants Tchèques ne l'excluent pas de leurs groupes. Les enfants peuvent être très cruels lorsqu'ils ne comprennent pas quelque chose. Pourtant notre fils est le seul de sa classe à être très différent. Il n'a aucun problème avec cela. Il parle Tchèque couramment, ainsi que le Vietnamien. Sa connaissance du Vietnamien est pourtant rudimentaire.

Vous connaissez l'histoire de ma vie – une histoire à la fin heureuse mais aux nombreux obstacles cachés. Pour être honnête, je n'ai jamais rencontré aucune discrimination de la part des Tchèques. Ce sont des gens ouverts et francs. Ils respectent ceux qui partagent leur vie – les bons côtés comme les moins bons.

A la fin de mon Histoire j'aimerais vous parler de mon professeur – mon mari. C'est la personne qui m'a aidée à m'intégrer en Tchécoslovaquie et plus tard dans la société Tchèque. Il était très ouvert et essayait de m'expliquer pourquoi les gens procédaient d'une certaine façon, pourquoi ils se comportaient comme ils le faisaient dans certaines situations, etc. C'était très important que je le sache afin de le comprendre et de l'accepter.

Je pense que je ne me suis pas assimilée à la société Tchèque mais que j'y ai été intégrée. J'ai conservé certaines de mes habitudes et j'en ai pris d'autres des Tchèques ou, mieux, des Européens. Je respecte les gens de mon voisinage et ils me respectent. Je sais que c'est un travail de longue haleine mais c'est formidable si vous y réussissez.

## 4. FRANCE

### L'IMMIGRATION DANS LE PAYS

En France, la définition officielle d'un immigrant est „ un étranger, né ailleurs, donc entré en France avec l'intention de s'y installer. Durant son séjour en France, un immigrant devrait acquérir la nationalité française. „

Certains chiffres du dernier recensement de 1999:

4 310 000 immigrants ont été identifiés, ce qui correspond à 4,4% de la population métropolitaine.

- 1,6 millions originaires d'un pays de l'Union Européenne
- 1,3 millions natifs d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie)
- 176 000 originaires de Turquie
- 375 000 nés dans un pays asiatique, dont 160 000 provenant des anciens territoires d'Indochine (Cambodge, Laos, Vietnam)
- 400 000 viennent d'un pays d'Afrique sub-saharienne (Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Sénégal, etc.)

La pyramide des âges de la population immigrée est différente de celle de la population totale. Ainsi, les jeunes ne sont pas très nombreux puisque, par définition, les immigrants ne sont pas nés en France. Les moins de 20 ans constituent 25% de la population totale française mais seulement 8% de la population immigrée.

La moitié de la population immigrée a entre 30 et 55 ans, et le quart plus de 60 ans.

Un nombre croissant de femmes s'est fait jour au milieu des années 70 avec le développement des mesures de regroupement familial ce qui a permis aux familles de se réunir. Tous les étrangers ayant résidé en France de façon régulière durant un an au moins ont ainsi „ bénéficié du droit à être réuni avec leur épouse et leurs enfants.“

La population active immigrante : en 1999, le nombre d'immigrants actifs résidant en France métropolitaine était de 2 300 000:

- on retrouve les deux-tiers des immigrants actifs dans trois régions essentiellement : la région parisienne (“L'Île de France“), la région Rhône-Alpes centrée sur Lyon et Grenoble, et la région Provence-Côte d'Azur au sud de la France;

- la population active immigrante est fortement représentée dans l'industrie, dans les secteurs de la construction et des travaux publics et dans certaines parties du secteur tertiaire ( nettoyage industriel, santé )

- les immigrants actifs sont souvent peu qualifiés : 70% sont des travailleurs manuels ou des ouvriers peu qualifiés et seulement 7% sont cadres.

Le taux de chômage : on constate un faible taux de chômage chez les immigrants issus de pays de l'Union Européenne (10,4%) comparés à 11% chez les Français. A l'inverse, le taux de chômage est trois

fois supérieur pour les immigrants venant de pays situés hors de l'Union Européenne (30,3%). Il atteint même 42,6% chez les jeunes de moins de 25 ans (26,1% pour les Français) et 36,2% chez les femmes (13% pour les Françaises).

## **POLITIQUE D'IMMIGRATION**

En France *une politique d'accueil* a été mise en place pour les étrangers autorisés à résider sur le long-terme.

Cette politique consiste en plusieurs étapes : un entretien une fois la demande initiale effectuée ( par exemple, pour les regroupements familiaux ), la "pré-réception", avant que la famille n'arrive, et la réception à son arrivée. Un „diagnostic social „ permet à la famille de se voir proposer un certain nombre de mesures devant faciliter leur intégration. Parmi celles-ci, l'apprentissage du français présente une grande importance.

Un certain nombre de partenaires travaille ensemble à ce dispositif d'accueil ( services nationaux et locaux, fonds d'aide à la santé, etc.) de manière à conduire et coordonner les diverses actions se déroulant au sein des groupes régionaux en charge de l'intégration réussie des immigrants.

Le contrat local pour la *réception* et *l'intégration* associe principalement deux groupes d'intérêt public :

- ceux qui sont responsables de l'accueil des personnes arrivant en France ou récemment arrivées,
- ceux qui ont en charge la scolarisation des enfants ou le placement professionnel des jeunes immigrants.

En principe, tous les immigrants ont les mêmes droits que les Français. En France, on ne pratique pas de politique de ‚discrimination positive‘ mais il existe des programmes de soutien pour des groupes spécifiques ( tels que les jeunes ‚primo-arrivants‘ à l'école ou les personnes souhaitant se réorienter professionnellement ). La plupart des immigrants adoptent la nationalité française.

Réfugiés. Le statut légal de réfugié est reconnu par l'“OFPRO“ (le Bureau Français pour la Protection des Réfugiés et des Apatrides), par l'application de la Convention de Genève du 28 Juillet 1951 et qui concerne deux catégories de personnes:

- “toute personne qui est persécutée pour ses actions dans l'intérêt de la liberté“
- toute personne “souffrant de persécution de par sa race, sa religion, sa nationalité, son appartenance à un groupe social particulier, ou de par ses opinions politiques, qui se trouve hors de son pays et qui ne peut ou ne souhaite par crainte rechercher la protection de son pays; ou qui, s'il est apatride et se trouve hors du pays où il réside habituellement, ne peut ou ne veut y retourner. „

## ENTRETIEN 1: ALI

Ali vient du Maroc. Il a étudié à Casablanca où il a appris le métier de boucher. Au Maroc, il a travaillé avec son père dans l'alimentation. Après plusieurs visites avec un visa touristique, durant lesquels il est resté chez un cousin dans la région parisienne, Ali a décidé de résider en France de façon permanente et de travailler comme boucher.

Aujourd'hui, il vit à Clermont-Ferrand avec sa femme et leurs quatre enfants et il espère monter sa propre affaire.

TEC: Pourquoi et comment êtes-vous venu en France?

*Ali: Au départ, je suis venu voir ma famille dans la région parisienne et j'aidais mon cousin dans sa boutique. Devenant très âgé, ce cousin m'a demandé de venir travailler avec lui.*

TEC: Vous avez donc demandé l'autorisation de travailler en France ?

*Ali: Non, je devais rentrer au Maroc afin d'obtenir un autre visa – cette fois-ci pour venir travailler en France.*

TEC: Pourquoi ?

*Ali: Mon visa ne me permettait pas de travailler. La préfecture de Paris m'avait dit que je pouvais venir voir ma famille, pas travailler.*

TEC: Comment s'est déroulée votre demande pour venir en France?

*Ali: Très mal. Ma demande a été rejetée même si j'avais trouvé du travail en France. Ils pensaient qu'une offre d'emploi venant d'un cousin n'était pas fiable.*

TEC: Donc comment avez-vous pu revenir en France ?

*Ali: Sous le statut de touriste, avec la ferme intention de mettre de l'ordre dans ma situation une fois en France.*

*Lorsque je suis arrivé, je me suis immédiatement enquis de l'obtention d'un permis de travail. Je n'étais pas autorisé à rester plus de trois mois. Après ceux-ci, je devais retourner au Maroc. J'ai décidé de rester malgré ma situation irrégulière. Cela a duré un an – jusqu'au jour où j'ai reçu la permission de travailler en France. Heureusement, je n'étais pas rentré au Maroc entretemps.*

TEC: Combien de temps auriez-vous pu supporter cette situation?

*Ali: Je ne sais pas. J'ai eu beaucoup de chance.*

TEC: Donc, vous avez obtenu votre autorisation et vous pouviez donc travailler sans plus de problèmes.

Ali: *Oh, non! Cela allait encore être très long et difficile.*

*La période de trois mois de mon visa ayant expiré, j'avais peur d'aller retirer mon autorisation. Je pensais que je serais expulsé du fait de ma situation irrégulière. Je me souviendrais de ce jour toute ma vie.*

TEC: Donc que s'est-il passé ?

Ali: *Je suis allé voir les autorités mais heureusement ( le destin encore ) il n'a pas été fait mention de ma situation. Je pouvais à présent travailler pendant un an puis, selon ma situation professionnelle, je recevrais une autorisation tous les dix ans.*

TEC: Et tout ceci a pris deux ans ?

Ali: *Oh, oui ! C'est exactement ça !*

TEC: Qu'est-ce qui vous a conduit à Clermont-Ferrand?

Ali: *Un de mes amis connaissait bien Clermont et m'a proposé de venir y vivre et de monter une affaire avec lui.*

*J'ai décidé de le suivre et de me lancer dans un projet cher à mon coeur – ouvrir une boucherie. Nous avons rempli toutes les formalités ( Chambre de Commerce, banque, etc.). Toutefois, je devais faire renouveler mon autorisation et c'est alors que les problèmes ont recommencé.*

TEC: Pourquoi ?

Ali: *Je devais faire la demande sur mon lieu de résidence – donc, à Clermont-Ferrand. Mais étant donné que mon dossier était à Paris et que ma première demande indiquait un projet sur Paris, elle a été refusée.*

*J'ai décidé de faire appel ( avec l'aide d'un avocat ) car j'étais menacé d'expulsion. Finalement, quatre mois après, mon permis a été renouvelé pour une année supplémentaire.*

TEC: Et votre famille ?

Ali: *Ils étaient restés au Maroc mais j'ai pu les faire venir une fois le permis de dix ans en poche, en d'autres termes, cinq ans après le début de la procédure.*

TEC: Et comment cela se passe-t-il à présent ?

*Ali: Ma famille est avec moi, ce qui est très bien. Je travaille comme vendeur et j'espère un jour monter ma propre affaire. Les gens sont gentils et je n'ai pas de problèmes peut-être parce que mon français est meilleur. Je sais être patient et la fortune m'a souri.*

## INTERVIEW 2: DIALLO

Diallo vient du Sénégal. Il a fait des études à Dakar où il est devenu professeur d'éducation physique.

A présent, il vit et travaille en France, à Clermont-Ferrand, avec sa femme et leur petite fille.

TEC: Pourquoi et comment êtes-vous venu en France ?

Diallo: *Tout simplement pour poursuivre mes études. Je voulais faire de la recherche.*

TEC: Avez-vous rencontré des difficultés pour venir étudier en France ?

Diallo: *Non. J'avais obtenu une bourse nationale au Sénégal donc je n'ai eu aucune peine à obtenir le statut d'étudiant.*

TEC: Etait-ce la première fois que vous veniez en France?

Diallo: *Non. En fait j'étais déjà venu cinq fois pour jouer football. J'ai joué pour le Sénégal pendant 10 ans.*

TEC: Vous étiez footballeur professionnel ?

Diallo: *Non. Je devais travailler comme professeur d'éducation physique en même temps. En fait, au Sénégal, même dans les plus gros clubs, les joueurs ne sont pas salariés et doivent travailler. Ils ont juste une prime. Aujourd'hui, certains clubs rémunèrent leurs joueurs.*

TEC: Quelles études avez-vous suivies en France?

Diallo: *J'ai préparé un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées dans le Management de l'Organisation Sportive. Puis j'ai préparé une thèse en Sciences et Techniques d'Activités Physiques et Sportives.*

TEC: Vous aviez une carrière au Sénégal en tant que professeur d'éducation physique. Vous aviez aussi une spécialité de haut niveau – vous aviez joué dans votre équipe nationale pendant dix ans... Pourquoi donc êtes-vous resté en France?

Diallo: *Durant mes années d'étude en France, je me suis investi dans des associations pour la formation de dirigeants de centres de loisirs et de vacances. Je me suis aussi occupé de jeunes dans un club de sport.*

*Plus que tout, je me suis fortement impliqué dans l'organisation de courts séjours pour handicapés mentaux. Auparavant, au Sénégal, j'avais organisé des compétitions sportives pour handicapés. J'ai*

*travaillé dans ce domaine pendant huit ans. Un jour, en 1999, le directeur d'une organisation ( l'Union Française de Centres de Vacances ) m'a proposé un emploi. J'étais très intéressé.*

TEC: Il vous a recruté sans problème ?

Diallo: *Oh non! Il ne pouvait pas. C'était beaucoup plus compliqué que cela ! Et cela a pris longtemps !*

TEC: Mais pourquoi ?

Diallo: *Parce que j'étais étranger !*

*En France, si un employeur veut recruter un étranger, il doit d'abord prévenir l'Agence Nationale pour l'Emploi. Si après six semaines il n'y a pas de candidat ni français ni ressortissant de l'Union Européenne alors il peut faire une demande de permis de travail pour un étranger.*

TEC: Y avait-il d'autres candidats ?

Diallo: *Oui mais aucun n'avait l'expérience requise.*

TEC: Vous avez donc été recruté sans problème?

Diallo: *Pas du tout ! Nous avons suivi toutes les procédures mais jamais les autorités ne nous avaient dit „Ce n'est pas possible.“ Malgré tout, nous avons soumis le dossier. La loi disait „ Si aucune réponse n'est reçue dans les trois mois, l'issue est négative.“ ! Aussi, après deux mois et demi, nous avons pris la précaution de soumettre une autre demande !*

*Néanmoins, la réponse est arrivée, „ rejetée, considérée la situation de l'emploi. „*

TEC: Rejetée même si vous étiez le seul candidat à remplir les exigences ?

Diallo: *Absolument. Donc, avec le soutien de mon employeur, nous nous sommes engagés dans une „soumission pour décision légale“. La première demande datait de 1999. Nous étions en 2000. La réponse arriva. Finalement, le permis de travail avait été accordé ! Mais nous étions presque en 2002 !*

TEC: Donc vous avez dû attendre deux ans et demi avant d'obtenir cet emploi à plein temps ? Mais dans quelle sorte de situation administrative étiez-vous pendant ce temps ?

Diallo: *Je ne voulais certainement pas être en situation irrégulière. J'avais toujours le statut d'étudiant.*

*Quant à l'emploi, non, je ne pouvais l'effectuer à temps plein avant 2002. En tant qu'étudiant, vous ne pouvez travailler plus de 20 heures par semaine. Vous ne pouvez pas travailler à temps plein tant que vous n'avez pas reçu de carte de travail. J'ai reçu la mienne l'année suivante*

TEC: Donc, en tout, cela vous a pris trois ans et demi même quatre ans ?

Diallo: *Oui. Je comprends pourquoi la plupart des employeurs abandonnent...*

TEC: Plus de problème depuis ?

Diallo: *Faire venir ma femme a également été complexe...*

*Elle était toujours à Dakar en 2002. Notre fille était née en 2001 à Clermont-Ferrand. Ma famille ne pouvait venir que pour trois mois par an au maximum avec un visa touristique. En 2002, ayant reçu l'autorisation de travailler, je pouvais déposer une demande pour que ma famille me rejoigne. Néanmoins, neuf mois ont été nécessaires pour que la procédure soit terminée.*

TEC: Vous avez décrit la course d'obstacles que vous avez dû endurer pour rester en France. Sur un autre plan, avez-vous jamais perçu de l'hostilité à votre égard voire des attitudes racistes ?

Diallo: *Les attitudes hostiles – j'en ai bien sûr fait l'expérience. Spécialement au début. Mais je pense qu'elles sont provoquées par une méconnaissance de l'autre, la suspicion... Vous les dépassez par le contact, la discussion ...*

*Le racisme ? Non, pas personnellement. Je n'ai par exemple pas eu de difficultés à trouver un logement. Mais d'autres Africains ont vécu ce problème. Des propriétaires qui ne voulaient pas d'eux ou bien qui imposaient des obligations supplémentaires.*

*Et il y a eu des situations plutôt amusantes. J'ai un accent, après tout. Aussi, au travail, lorsque je répons au téléphone, on me dit souvent „Non, je veux parler à la personne responsable.“... Je dois donc expliquer que je suis cette personne...*

TEC: Quelles sont pour vous les principales différences entre la France et le Sénégal ?

Diallo: *Dans mon travail, je rencontre beaucoup d'handicapés. Ce n'est pas une chose facile à gérer. Cel nous ramène à ce que nous sommes en tant que personne – notre histoire personnelle, notre éducation... – et à ce qu'est notre société elle-même...*

*La représentation que nous nous faisons des handicapés diffère énormément entre deux sociétés. Il en est de même pour les personnes âgées. Au Sénégal, presque toutes les personnes âgées vivent avec leur famille.*

*A première vue, leur situation en France est choquante. Au début, je me demandais toujours „ Mais comment peut-on laisser ses parents dns une maison pour vieux ? „ Puis on perçoit comment cette société est organisée.*

TEC: Voulez-vous ajouter autre chose ?

Diallo: *La question qui revient toujours. Est-ce que je retournerai dans mon pays un jour ?*

### INTERVIEW 3: MADINA

Madina vient de Naltchik, une ville du Caucase qui compte environ 250 000 habitants et qui est la capitale de la République indépendante de Kabardino-Balkaria (membre de la Fédération de Russie), au nord de la Géorgie.

Nous avons rencontré Madina à Riom, une ville d'Auvergne de 25 000 habitants, à l'école de musique dont elle est désormais professeur de piano. Elle vit à Saint-Bonnet-de-Rochefort, un village qui compte une population d'environ 700 personnes.

TEC: Du Caucase à l'Auvergne, de Naltchik à Saint-Bonnet-de-Rochefort, c'est un long voyage ! Comment atterrissons-nous en Auvergne quand on vient du Kabardino-Balkaria ?

Madina: *En fait je suis venue en France – donc en Auvergne- pour la première fois en 1992. J'étais à cette époque étudiante à l'Institut d'Art Musical à Naltchik. J'étais aussi membre d'un groupe de musique et danse folklorique Je jouais d'un instrument ,une sorte de petite harpe, typique de mon pays Nous avons été invités comme tous les ans à participer au festival des musiques du monde à Gannat, près de Vichy.*

*C'est pour cette raison que je suis venue à nouveau en 1997... je commençais ma carrière de professeur de piano. Et j'ai rencontré Guy ...*

TEC: Un français ? C'est pour lui que vous êtes restée ?

Madina: *Oh non, ce n'est pas si simple de rester en France*

*Je suis rentrée chez moi D'abord je n'avais pas le choix .. et aussi mes parents, ma famille était là Nous avons entretenu une correspondance pendant deux ans.*

TEC: Parlez vous français ? ou parlait-il russe ?

Madina: *Non pas du tout ! Pas un traitre mot. Nous avons tenté de communiquer en anglais Mais nous n'étions pas très bons dans cet exercice ! Quand ce que j'avais à dire était trop compliqué, j'écrivais en russe... et il trouvait toujours quelqu'un parlant russe pour lui assurer la traduction*

TEC: Vous êtes-vous rencontré pendant ces deux années ?

Madina: *Non c'était impossible Il est très difficile d'obtenir un visa pour la France Même avec une invitation, et tous mes papiers en ordre, on m'a refusé le visa. Et Guy ne pouvait pas venir me voir non plus. La Russie ne lui donnait pas de visa car nous étions trop enclavés à la Tchétchénie.*

TEC: Alors comment êtes vous venus et quand ?

Madina: En 1999 j'ai obtenu un visa touristique de 11 jours pour l'Italie. Je suis venue au plus vite à Paris et nous nous sommes rencontrés encore ici.

TEC: Et vous avez pu rester ?

Madina: *Oui. Exceptionnellement les autorités m'ont accordé un visa de trois mois. Je devais régulariser ma situation. Mais c'était très compliqué.*

*Tout était compliqué pour moi en fait car en 1999 je ne parlais toujours pas un seul mot de français. Donc, pour rencontrer des français, j'ai rejoint une chorale. Au début je prononçais les mots en phonétique, sans rien comprendre. J'emportais les partitions chez moi et je cherchais les mots, un par un, dans un dictionnaire...*

*J'avais acheté un livre de grammaire et un lexique, toujours un petit carnet à mes côtés. Dans la rue, je notais tous les mots que je rencontrais ... dans les boutiques, sur les affiches ou autres, et je les traduisais chez moi.*

*Six mois plus tard je commençais à prendre des leçons de français. Mais je devais me rendre à Vichy, à 30 kilomètres de là. Sans permis de conduire ... je devais prendre le bus à 5 ou 6 heures du matin.*

*Le permis de conduire fut un vrai problème. Pour obtenir un emploi, je devais le posséder. Je n'avais jamais passé l'examen dans mon pays. De toutes façons il n'aurait jamais été validé en France. Je ne parlais pas français à cette époque. Donc, pour l'examen du code de la route, j'ai traduit toutes les questions en russe et appris toutes les réponses et je l'ai eu ! Et la conduite aussi !*

TEC: Maintenant vous êtes à nouveau professeur de piano mais en France. A-t-il été difficile d'obtenir ce travail ?

Madina: *J'ai eu de la chance. As part of the training that I was doing to learn French, Une partie de mes cours de français consistait en cours pratiques pour une entreprise. Nous étions en 2001. J'ai trouvé l'école de musique de Vichy. Un professeur de piano prenait un congé maternité et me demanda de la remplacer. Mais juste pour une période temporaire.*

TEC: Comment avez-vous obtenu un emploi définitif de professeur ?

Madina: *J'avais un diplôme de professeur. Mais russe. En France vous portez aux nues la musique russe. Mais vous ne reconnaissez pas nos diplômes.*

*Alors, tout en enseignant, j'ai été embauché comme étudiante en préparation au diplôme national (que j'ai obtenu avec mention A). Et maintenant je me prépare à l'obtention du plus haut niveau accessible afin d'enseigner dans les académies nationales.*

TEC: Etes-vous retournée au pays depuis 1999 ?

Madina: *Oui. C'est très cher, bien sûr. Mais c'est plus facile à présent. Nous y allons en vacances. Et ma mère vient aussi nous voir en France.*

TEC: Que pensent vos amis ? Et votre famille ?

Madina: *Les gens me disent souvent „Je rêve de faire comme toi. En France tout est facile...“ Je leur explique que ce n'est pas ainsi, que c'est difficile de trouver un logement même pour les Français. Que vous devez beaucoup travailler ... et aussi avoir de la chance.*

## 5. ALLEMAGNE

### L'IMMIGRATION DANS LE PAYS

Chaque année une centaine de milliers de personnes émigrent vers l'Allemagne, mais beaucoup quittent également le pays. En 2000 à peu près 648 000 émigrés sont arrivés et environ 562 000 ont quitté l'Allemagne. L'essentiel des émigrés sont issus de l'Union Européenne, ou sont membres de la famille d'émigrés issus du „Tiers monde“, sans compter les étudiants étrangers, les demandeurs d'asile, les travailleurs saisonniers. Sur les 648 000 émigrés qui sont arrivés en Allemagne en 2000, 78 000 étaient des demandeurs d'asile, soit 12% de l'ensemble. A la fin 2001, 7,3 millions d'étrangers vivaient en Allemagne, soit 8,9 % de la population totale. Un bon quart sont des citoyens de l'UE. Un tiers de la population étrangère vit dans le pays depuis 20 ans ou plus et plus de la moitié depuis plus de 10 ans .

L'un des auteurs allemands les plus cités, Max Frisch déclarait „ nous avons demandé de la main-d'oeuvre et nous avons eu êtres humains“ Ceci souligne l'erreur de la politique du Gastarbeiter ( travailleurs immigrés) Dans les années 60 et 70 ( jusqu'en 1973) l'Allemagne à recruté des travailleurs immigrés pour un temps limité, selon des vagues lentes, et sans aucune stratégie d'intégration. Beaucoup d'entre eux sont restés et les familles ont suivi. Ils sont devenus une composante de la société allemande

Six groupes d'immigrés peuvent être distingués :

1. Les citoyens de l'UE qui ont le droit de vivre et travailler en Allemagne
2. Les travailleurs immigrés issus du „tiers monde“, hors UE et résidant en Allemagne
3. Les „Spätaussiedler,“ (émigrés issus de l'Europe centrale )
4. Les demandeurs d'asile
5. Les réfugiés
6. Les familles au nom du regroupement familial

Dans le groupe 1 le plus nombreux groupe est constitué des Italiens, suivis des Grecs et des Autrichiens. En ce qui concerne les hors UE, le groupe le plus nombreux est constitué par les Turcs. Le second groupe le mieux représenté est constitué des Yougoslaves ( de Serbie et du Monténégro) suivi des Polonais qui occupent la troisième place. A sommet des pays non européens on rencontre les USA. L'Iran occupe la seconde place, suivi du Viet Nam, du Maroc et de la Chine.

En Allemagne, à peu près 90 000 personnes par an demandent que leur famille les rejoignent. La plupart sont Turcs.

Ce sont ceux que l'administration allemande nomme „Ausländer“ ( étranger) et ce nombre inclut les Ausländer qui ont été naturalisés et qui sont désormais citoyens allemands.

La question de l'intégration n'est pas que législative, ( L'Allemagne a un concept rigide concernant la citoyenneté : pour en savoir plus, voir la partie Naturalisation) mais aussi le produit d'une définition en profondeur des étrangers en tant qu' »invités » ce qui suppose , comme tout invité, qu'il doit s'en aller au bout d'un certain temps. Le deuxième grave problème est celui de la communauté en construction des groupes d'immigrés face à un concept aussi rigide de non intégration . Cela signifie, en particulier dans les quartiers des grandes villes, qu'il se produit un phénomène de ghettoisation, certain quartiers abritant plus de 50% de population immigrée, qui entretiennent avec le reste de la ville des relations distendues facteurs de difficultés. Le phénomène communautaire offre aussi des aspects positifs ( communautés économiques et entrepreneuriale, familles unies, protection de l'enfance) mais ils sont aussi créateurs de problèmes d'intégration ( difficulté à apprendre l'allemand, intégration sociale lente, concentration des problèmes sociaux,etc. ).

## LA POLITIQUE D'IMMIGRATION

### La législation allemande en matière d'immigration (Ausländergesetz).

La législation relative à l'immigration est le produit de décennies d'histoire aujourd'hui réformées par l'actuel gouvernement social démocrate. ( union des socio démocrates et des Verts). Bien que la législation aille à l'encontre d'une vision d'un état moderne comme l'Allemagne, la réforme engendre des problèmes - avec les craintes des conservateurs de voir le nombre des immigrés s'accroître.

En fait l'immigration allemande n'obéit pas à la politique des quotas comme les pays traditionnels d'immigration que sont les USA, le Canada, ou encore l'Australie. Cela signifie, que le nombre des immigrés s'installant en Allemagne chaque année dépend de la conjoncture politique et économique mondiale – avec des variations annuelles. Ces dernières années, le nombre des réfugiés politiques a décliné rapidement .

Quelques morceaux choisis de la législation allemande en matière d'immigration.

La méthode légale à suivre pour immigrer en Allemagne est la suivante : il faut être employé, membre d'une famille qui a un statut légal en Allemagne, fiancée d'un allemand ou une personne ayant un statut de résident permanent, un réfugié politique ou réfugié de guerre ( avec un statut restrictif).

Les services allemands de l'immigration octroient différents statuts aux étrangers en fonction de leur trajectoire de vie . Pendant la période du premier Gastarbeiter ( ouvriers invités) des années 60 essentiellement venus d'Italie, de Grèce, de Turquie, de l'ancienne Yougoslavie, du Portugal, d'Espagne, et de Tunisie, nombre de lois se sont additionnées pour former des statuts différenciés. Depuis les années 80, période des grandes vagues d'immigration de réfugiés et de demandeurs d'asile, la loi sur les demandes d'asile a été plusieurs fois modifiée ( elle est de plus en plus restrictive aujourd'hui) ce qui produit que les droits de base des demandeurs d'asile n'existent que sur le papier. Il existe de nombreuses mesures de régulation internes à l'UE afin de réaliser „une solution Tiers Monde“ qui signifie que si les réfugiés intègrent l'UE par un état qui garantit leur protection individuelle, ils sont immédiatement déportés vers ce pays qui doit prendre ses responsabilités en matière de droit d'asile.

Le développement allemand a généré une longue période marquée par un besoin de main-d'oeuvre nécessaire au décollage économique allemand- les travailleurs invités- Le fait que les „invités“ se soient intégrés à la société allemande, étape par étape, qu'ils en soient une composante, place les allemands dans une situation qu'ils n'avaient pas prévue. Face à cela , la police allemande se doit de trouver des solutions à l'intégration.

## HISTOIRE 1: CYNTHIA AND PREM

Cynthia et Anton Prem Liyanaarachchy sont tous deux nés en 1947 au Sri Lanka (anciennement Ceylan); ils sont mariés depuis plus de 25 ans. Ils ont dû fuir le Sri-Lanka au début de 1994, et ils sont venus en Allemagne avec leurs deux filles Nadee et Tilini. Leur voyage devait les amener à Düsseldorf, où ils sont d'abord arrivés par Brême et plusieurs autres endroits de l'ancienne Allemagne de l'Est puis ils sont retournés à Brême où ils vivent depuis la fin de 1994.

Ils ont quitté le Sri Lanka car Mr. Liyanaarachchy était menacé du gouvernement et de la police du fait de ses activités politiques au sein de l'opposition au Sri Lanka (le parti JVW). Après avoir été arrêté plusieurs fois, il devait chercher un endroit sûr pour sa famille et lui-même. Habiter la région de Ratnapura dans une plantation de thé et se cacher de la police était une situation très dangereuse. Les parents étaient séparés de leurs filles qui vivaient chez des membres de la famille dans la région de Kalutara, sur la côte sud-ouest. Prem avait un emploi dans les finances au sein de la plantation mais il ne pouvait se déplacer librement, surtout pas en-dehors de la région montagneuse ni dans les villes à cause de la menace permanente de la police et de l'armée. Cette situation a duré de 1989 jusqu'à leur fuite finale en 1994. Les contacts étaient rares et leur peur grandissait chaque jour. Le frère de Cynthia et sa famille vivaient déjà en Allemagne et cela semblait être l'endroit parfait pour se sentir en sécurité.

Après leur arrivée à Brême, les Liyanaarachchys ont fait une demande d'asile politique en Allemagne. Les autorités l'ont acceptée mais ont demandé que les Liyanaarachchys soient transférés à la ville de Chemnitz (dans l'ancienne Allemagne de l'Est). De nombreux réfugiés et demandeurs d'asile y étaient transférés à l'époque parce que l'ancienne Allemagne de l'Ouest avait bien plus de gens à accueillir qu'à l'Est. Cette période a été très stressante pour la famille. Les Liyanaarachchys ont été logés dans un vaste camp de réfugiés où Prem est tombé malade et a dû passer plusieurs semaines à l'hôpital. Cynthia et Prem ont été à nouveau séparés de leurs filles qui vivaient chez le frère de Cynthia. Les filles étaient également malades et cela semblait causé par leur situation qu'ils n'avaient pas pensé être aussi difficile, après avoir cru atteindre la „liberté“ en Europe occidentale.

Après plusieurs demandes, le juge décida que les Liyanaarachchys seraient autorisés à se réinstaller à Brême fin 1994 pour être réunis à leur famille. C'était la première chose positive après leur arrivée en Allemagne.

Ils étaient enfin à Brême avec leurs filles et vivaient chez le frère de Cynthia et sa famille, dans un appartement. Le frère de Cynthia était en contact avec certaines personnes à Brême, notamment des gens de l'église, et ceux-ci les ont beaucoup aidés. Ils ont reçu de l'aide sous forme d'argent, de vêtements, de nourriture et autres aides matérielles ou non pour la famille.

Cynthia et Prem disent tous deux que c'était „le bon temps „ avec beaucoup de gens „gentils“ autour d'eux, des Allemands pour la plupart. Les Liyanaarachchys n'avaient pas le droit de travailler en

Allemagne, ils attendaient la décision pour leur demande et c'est tout. Ils recevaient une aide matérielle de l'Etat mais la famille du frère était responsable.

Après presque deux ans passés ensemble, les Liyanaarachchys ont finalement eu la possibilité de trouver un appartement. C'est à ce moment qu'ils ont reçu leurs permis de travail leur permettant de trouver un emploi. Dans la pratique, cela s'est révélé bien plus compliqué : dès que Prem ou Cynthia trouvaient un travail, ils devaient en informer l'agence pour l'emploi afin de recevoir une permission SEULEMENT pour cette offre-ci. Mais au lieu de leur donner l'emploi, l'agence le proposait aux Allemands. Prem a finalement trouvé un emploi dans l'hôtellerie et y travaille toujours plus ou moins. Cynthia fait du ménage dans des bureaux et actuellement elle donne la main à une communauté religieuse.

Cynthia et Prem ont pris des cours de langue en 1995. Ces derniers étaient organisés par le "Bildungswerk der Katholiken," (Institut d'Education Catholique) de Brême. Cela les a aidés à faire de réels progrès dans leur vie en Allemagne. Les frais des deux années ont été supportés par une association religieuse même lorsque Prem a poursuivi ses cours à "Volkshochschule," une association non-religieuse. Le gouvernement n'a pas contribué à payer pour ces dépenses. A ces cours, les gens étaient mélangés et provenaient de pays différents tels que le Sri Lanka, les pays Africains, l'Iran, l'Irak et d'autres régions du Proche-Orient, des gens du Grand-Orient, etc. Plusieurs professeurs faisaient cours et les soutenaient beaucoup non seulement en ce qui concerne les capacités linguistiques mais également avec les activités sociales. Une amitié s'est rapidement développée entre les Liyanaarachchys et deux professeurs : Roberto and Kerstin (Roberto était un Espagnol enseignant l'Allemand).

"Cela nous a vraiment aidés à trouver nos marques. C'était un très bon moment. Nous avons rencontré beaucoup de gens, nous nous sommes fait des amis, nous avons même oublié nos problèmes du Sri Lanka," disent Cynthia et Prem. „Nos professeurs étaient très humains et ouverts à nos problèmes. Ils nous ont beaucoup aidés. Par exemple, ils ont donné des cours supplémentaires d'Allemand à nos filles, ce qui les a beaucoup aidées pour l'école. Ils étaient également prêts à aider dans d'autres situations. „

Ce n'est pas la politique formelle d'intégration qui a aidé Cynthia et Prem à obtenir leur „avant-goût d'intégration," c'est leurs professeurs et d'autres personnes qui étaient prêtes à faire ce petit plus dans leur vie quotidienne et leur travail, des gens qui étaient prêts à être présents et à s'occuper d'eux et, peut-être le plus important, à prendre les problèmes de Cynthia et Prem au sérieux. „ Nous nous sommes faits beaucoup d'amis à cette époque et nous avons commencé à nous sentir chez nous. „ Lorsqu'on les questionne sur les problèmes de compréhension, tous les deux disent qu'ils n'ont pas connu de véritables problèmes de compréhension en Allemagne. Bien sûr, il y avait des problèmes au travail mais ils étaient liés au fait que Cynthia et Prem étaient "étrangers,".

"Nous avons seulement eu peur dans l'ex-Allemagne de l'Est car les réfugiés et demndeurs d'asile étaient attaqués. Quand nous allions faire nos courses, par exemple, nous circulions uniquement en

grands groupes organisés. C'était véritablement horrible. A Brême, par contre, nous n'avons jamais rencontré ce genre de situation, ici nous ne vivons pas dans la peur. „

Actuellement, Prem travaille pour une compagnie hôtelière. Ses collègues sont Allemands, Albanais, Turcs, Serbes, etc. Il dit ne pas avoir de problèmes ; de plus, il se sent très à l'aise avec ses collègues. Cynthia tient le même discours, elle travaille pour la communauté religieuse. Ils se sentent tous deux chez eux à Brême mais...

Le problème réside ailleurs. Bien qu'ils soient parfaitement intégrés, avec un emploi et un logement, bien que leurs deux filles aient terminé leur scolarité en Allemagne ( l'une des deux commencer ses études universitaires en Septembre 2003 ) et soient mariées à des Allemands, Cynthia et Prem n'ont toujours pas de permis de résidence permanente pour l'Allemagne. Il y a deux ans, ils ont même été menacés de déportation au Sri Lanka, leur asile n'étant pas reconnu. Toutefois, un groupe d'amis et de membres de leur famille s'est formé pour les empêcher d'être déportés et pour être leurs porte-paroles dans leur lutte pour la résidence permanente. Une pétition a été rédigée et envoyée au Parlement de l'Etat Fédéral de Brême, insistant sur leur niveau d'intégration et le traumatisme qu'ils ont enduré ( tous deux sont sous traitement thérapeutique ). Après que les rapports médicaux aient été envoyés, les officiels ont prolongé leur séjour. A la fin 2003, ils doivent à nouveau transmettre les moindres détails de leur santé au bureau de l'immigration pour allonger à nouveau leur séjour. Donc, même après presque dix ans ici, ils n'ont toujours pas de statut de résidence permanente. „ Il est difficile de faire des plans pour l'avenir dans cette situation“, disent-ils tous les deux. „ Nous sommes bien intégrés, nous travaillons et payons des impôts, nous parlons Allemand mais il semble que cela soit insuffisant.“ Interrogés sur la citoyenneté Européenne, ils disent que c'est une bonne idée mais qu'elle est encore bien loin de la réalité. C'est pourquoi ils préparent le prochain tour de négociations au bureau de l'immigration, en espérant que la solidarité de leurs amis et collègues les aidera à trouver une vie normale et la sécurité en Allemagne.

## HISTOIRE 2: MEÏSSA

### “DES MILLIERS DE PORTES OUVERTES“

Meïssa Code Diop a 35 ans, il est marié à une Allemande et a une fille de 2 ans 1/2 . Il vient du Sénégal.

Il est né dans le petit village de Pekesse, dans la région de Thiès. A Pekesse il y a une petite école primaire mais ni établissement secondaire ni université. L'infrastructure de Pekesse est pauvre, il n'y a pas de transports en commun, que peu de rues, de voitures, etc. Lorsque les gens sont malades, ils doivent voyager jusqu'à Dakar, la capitale du Sénégal, située à plus de 100 km.

La famille de Meïssa Code Diop vit à Dakar, où il a grandi. Il est né à Pekesse, car son père avait rejoint l'armée et sa mère ne voulait pas rester seule à Dakar. Elle est donc retournée un an à Pekesse où il est né jusqu'à ce que son mari quitte l'armée. Meïssa a 6 frères et sœurs. 4 habitent Dakar et les 2 autres à Brême. L'un de ses frères à Brême travaille dans l'usine Mercedes et l'autre étudie la politique à l'université. Son frère aîné a été le premier à s'installer à Brême. Meïssa l'a suivi puis leur plus jeune frère.

A Dakar, Meïssa a passé son baccalauréat puis a entamé des études de droit à l'université. Il y est resté deux ans mais la situation était difficile et insatisfaisante. Il n'a pas terminé ses études pour plusieurs raisons : il y avait peu de logements pour les étudiants, les professeurs étaient mécontents de leurs conditions de travail, c'est pourquoi ils se mettaient régulièrement en grève. Il n'y avait guère de possibilités d'assister normalement à des conférences. Lorsque les étudiants se plaignaient que les professeurs ne venaient pas et que les conférences n'avaient pas lieu, la police venait et frappait les étudiants.

L'un des amis de Meïssa a été assassiné à cause de ses activités dans un mouvement étudiant. „C'est une conséquence ‚normale‘ si vous avez une opinion différente sur certains points ou si vous êtes politiquement actif. A cause de cette expérience cruciale, des circonstances difficiles et de la mauvaise infrastructure de l'université de Dakar, Meïssa décida que ce n'était pas le meilleur endroit pour lui et qu'il devait partir à l'étranger. Les USA étaient sa première destination car il parlait bien anglais après 7 ans d'études et à cause de la proximité avec la Gambie où il communiquait dans cette langue avec ses amis. Il avait également appris l'Allemand mais à raison d'une fois par semaine et comme seconde langue. Il écrivit deux demandes pour étudier à l'étranger – une au Texas et l'autre à Brême. Il reçut une réponse positive des deux mais le Texas aurait été très cher, plus de 5 000 dollars par mois. C'était une université privée qu'il ne pouvait se payer. „Je me suis donc dit que je ferais mieux de choisir Brême. „

En 1994 Meïssa est venu en Allemagne comme demandeur d'asile. Il possède à présent le statut de résident. Il a suivi des cours de langue pendant un an puis a passé le diplôme d'un niveau Avancé à l'Institut Goethe durant l'été. A Brême, les étudiants ne s'inscrivent qu'en hiver et il a donc dû attendre. Pour tuer le temps, il a pris un job d'étudiant à l'usine Mercedes où il a travaillé trois mois.

A l'université de Brême, Meïssa a entamé des études de sciences économiques. Mais il a rapidement eu des problèmes avec son professeur qui n'était ‚pas gentil avec les étrangers‘. Il a échoué deux fois à

son examen et a dû passer l'oral. Ce professeur lui a dit que les Chinois et les Asiatiques réussiraient bien mieux que les Africains. Meïssa connaissait la matière par coeur et pouvait répondre à toutes les questions. Il parlait couramment et était sûr de réussir. „Mais le professeur n'était pas satisfait de ma performance à cause de ma couleur, parce que je suis noir.“ Il s'est rendu à la cellule de soutien pour les étudiants et leur a parlé de ses problèmes, sans grand succès „ parce que les professeurs ont toujours raison et que les étudiants ne doivent rien dire. „ Puis il s'est demandé pourquoi se battre pour passer un examen ? Il avait plusieurs autres possibilités, de nombreuses autres villes en Allemagne où étudier... Un autre professeur lui conseilla d'aller à la “Hochschule Bremen,, une sorte d'université plus axée sur la pratique. Il a rejoint les cours d'économie et les choses se sont mieux passées. „Je suis content.“

Néanmoins, cette expérience a été cruciale pour Meïssa. Il ne voulait pas faire de tort au professeur mais il souhaitait que les autres étudiants étrangers soient traités normalement. „Les examens sont là pour tester le savoir des étudiants pas pour comparer leurs résultats selon leurs nationalités.“ L'autre problème était que ce fameux professeur n'avait jamais de temps pour recevoir Meïssa. Il ne voulait pas qu'il vienne dans son bureau pour discuter certains points. Il a essayé plusieurs fois d'aller lui parler. „Dès le départ, il ne voulait pas que je fasse mes études. Je ne peux l'oublier parce que cela a été pour moi une période très stressante et longue. „ Mais c'est à présent terminé et Meïssa veut aller de l'avant. “Si une porte est close, continuez et ne perdez pas votre temps ! „ A présent Meïssa termine ses études à la “Hochschule Bremen,,. Il doit partir à l'étranger pour une période de stage. En Septembre, il se rendra pour quelques mois au Sénégal où il travaillera pour GTZ, une société allemande de coopération technique. Meïssa et un assistant de la faculté ont développé un projet sur la sensibilisation à l'écologie et l'élimination des déchets au Sénégal. Tous deux envisagent de monter leur projet ensemble avec des partenaires comme GTZ et une station de radio au Sénégal.

Lorsqu'on lui demande s'il est heureux de sa situation en Allemagne, il répond que oui. „Je récolte les fruits. C'est comme lorsqu'on travaille dans un champ – vous semez et vous attendez que ça pousse. Mon objectif était d'être diplômé en Economie et je vais l'atteindre. Oui, je suis heureux. „ Meïssa a de nombreux contacts en Allemagne, il connaît beaucoup de gens bien. Il a un emploi à la bibliothèque universitaire au service des prêts et il aime ce travail. Ses collègues sont agréables et il apprend de nombreuses choses pratiques. Il se sent intégré. Il dit que durant sa première année en Allemagne, alors qu'il apprenait la langue, il a essayé de connaître les gens, de comprendre ce qu'ils aimaient et n'aimaient pas, ce qu'ils faisaient et ne faisaient pas, d'élaborer ce qui était possible au Sénégal et pas en Allemagne, et ainsi de suite. „ Puis j'ai essayé de copier les bons côtés des allemands et de laisser les mauvais. Je suis bien intégré. Je suis à moitié allemand. Un allemand noir. „, dit-il en riant. „ A mon avis, une bonne intégration signifie vivre comme les allemands mais en laisser les aspects négatifs. Si je ne me sentais pas bien ici, je serais parti depuis longtemps. „ Il dit qu'il comprend parfaitement la façon de vivre des allemands et qu'il l'apprécie. „Je n'ai aucun problème.“

Dans le même temps, Meïssa souligne qu'il est effectivement difficile d'appartenir à deux cultures. Il considère qu'il faut faire un choix – soit s'intégrer et accepter le mode de vie allemand soit rentrer chez soi. Il laisse de côté ce qu'il n'aime pas dans les deux cultures. „C'est difficile, vous êtes toujours entre deux parce que le mode de vie sénégalais n'est pas que mauvais. „ Meïssa est toujours en contact avec ses anciens amis du Sénégal. Ils sont partout dans le monde mais communiquent par e-mail et téléphone. C'est très important pour lui.

Meïssa a assisté à des cours d'intégration à la Hochschule Bremen. "C'était cool!„ Le cours traitait des compétences interculturelles. Il y avait environ 15 personnes, des Allemands mais aussi des Turcs, Russes, Sénégalais, etc. Chacun parlait de son expérience avec les autres cultures, la confrontation, les problèmes rencontrés et les moyens d'y remédier. Ils ont aussi assisté à des pièces de théâtre. Meïssa a beaucoup aimé ce cours où il a fait des expériences intéressantes.

Ce qu'il aurait souhaité à son arrivée est un entretien plus personnel sur des choses pratiques, plus direct et facilement accessible. Il aurait aimé pouvoir suivre ce cours sur les compétences interculturelles plus tôt. „ J'aurais aimé apprendre très vite ce qui concerne la culture allemande, l'intégration les possibilités d'emploi – comment trouver un travail, financer ses études ? Car le financement est affaire compliquée. „ Les étudiants étrangers n'ont pas de bourse (BaföG). "Donc, en tant qu'étudiant étranger, il vous faut plus de temps pour terminer vos études parce que vous n'avez pas de bourse et devez travailler. A mon avis, cela exclut les étudiants étrangers. Je pense que si les allemands voulaient que les étudiants étrangers s'intègrent, alors ils auraient les mêmes droits. „

Meïssa voudrait que les étudiants aient plus de contacts avec les professeurs. Mais il dit qu'il est souvent difficile de leur parler, d'obtenir des réponses, etc. „ Et parfois, ce n'est pas possible du tout. En tant qu'étranger, vous n'avez aucune chance et les autres essaient de s'assurer que vous n'en avez pas. Ce n'est pas juste. „

Les plans de Meïssa pour l'avenir sont de réaliser son projet. Cela signifierait pour lui de retourner au Sénégal. „ Pourvu que ma femme accepte de m'accompagner. Sinon, je rentrerai en Allemagne où j'essaierai de trouver un emploi. Il y a toujours des possibilités. Je suis ouvert. Je peux très bien vivre au Sénégal et je peux très bien vivre ici. Je ne dis pas que j'accepterais n'importe quoi mais au moins j'essaie d'être tolérant. J'essaie de comprendre pourquoi les gens font ceci ou cela. Et si je ne comprends pas, je le leur demande. Il y a beaucoup de gens dans le monde qui sont prêts à aider. Il y en a d'autres aussi, c'est certain... Vous cherchez quelque chose, une porte se ferme. Alors je fais autrement. La porte de devant est fermée, un millier d'autres sont ouvertes. C'est pourquoi je suis toujours optimiste, adienne que pourra. „

## 6. Grece

### L'IMMIGRATION DANS LE PAYS

Le ratio d'immigrants en Grèce est d'approximativement 52% d'Albanais, de plus de 22% d'Européens de l'Est et d'origine Balkane, d'environ 14% d'Asiatiques et d'un peu plus de 12% d'Arabes et Africains. Etrangers : 65% sont des hommes et 35% des femmes (c'est un aperçu mais durant la recherche les quotas ont été respectés eu égard à la race et au pays d'origine). Cette proportion s'applique aux Albanais mais est renversée pour les Européens de l'Est et les peuples des Balkans où les femmes sont plus nombreuses (env. 60%). Chez les Asiatiques, les Arabes et les Africains les hommes sont en plus grande proportion (85 - 86%).

Près de la moitié des immigrants (44,2%) ont entre 25 et 34 ans. Certains ont entre 35 et 44 ans (27.6%), mais tout dépend du pays d'origine. Les Albanais sont parmi les plus jeunes (entre 18 et 24 ans) émigrés en Grèce et il y a de nombreuses personnes d'âge moyen chez les Européens de l'Est et les peuples des Balkans (plus de 45 ans).

Environ 65% des immigrants habitent en Grèce avec leurs familles et 44% d'entre eux ont des enfants qui vivent avec eux. Les Albanais et les Asiatiques sont les deux extrêmes, 81,5% des Albanais étant chefs de famille et 70,3% des Asiatiques étant célibataires.

Près de la moitié des immigrants vit dans notre pays depuis au moins 6 à 10 ans ( les Albanais sont les plus nombreux de cette catégorie ). Un sur trois a moins de trois ans et un sur six a plus de 10 ans (Arabes et Africains étant les plus nombreux de cette dernière catégorie).

### POLITIQUE D'IMMIGRATION

Avant les années 1990, la Grèce ne voyait aucune raison à changer sa loi de 1929 sur les Etrangers, qui déterminait les conditions selon lesquelles ceux-ci étaient acceptés sur le sol Grec. Une nouvelle loi a été votée en 1991, après l'afflux d'immigrants politiques et économiques, et elle a immédiatement été accusée d'avoir été influencée par une politique et une philosophie xénophobes. L'Etat Grec n'avait pas été préparé à accepter un tel afflux. De plus, la Grèce n'avait jamais encore connu un tel phénomène. Dans la période 1991-1998, il n'y avait pas de politique d'immigration concrète, le pays étant encore considéré comme „exportateur“ de population. Des institutions spécialisées, telles que les centres de conseil pour l'orientation légale, sociale et économique des immigrants n'existaient pas.

La politique adoptée semblait être influencée par les modèles d'Europe du nord, caractérisée par des contrôles sévères et la régularisation. Mais les politiques européennes ne peuvent être appliquées que si l'Union Européenne ( et la Grèce en sa qualité de membre ) est préparée à subvenir économiquement au travail des immigrants, indispensable pour l'économie Grecque. Le futur est incertain (crimes, chômage,

sous-emploi) bien que les législateurs aient commenbcé à effectuer d'importants changementsComme le dit le Grec Ombudsman le but de notre politique à venir devrait être centré non sur „ une simple tolérance de leur présence sur notre territoire et leur participation à notre marché du travail mais sur l'intégration sociale au moins celle de ceux qui la désirent et qui ont établi des liens stables et légaux au sein de la société Grecque. „ [Siadima 2001].

Le statut d'immigrant dépend de plusieurs facteurs. S'ils sont immigrés politiques, on leur accorde un permis de résidence temporaire. Il y a également des immigrants qui viennent en Grèce avec un visa touristique ou de travail temporaire. Néanmoins, l'écrasante majorité des immigrants qui réside en Grèce sont clandestins. En 1999, le gouvernement estimait le nombre d'immigrants illégaux à 500 000-600 000, ce qui représente 12 pour cent de la population active.

## ENTRETIEN 1: GIORGOS

Giorgos est arrivé depuis la capitale d'Albanie - Tiranë en 1997. Il vit depuis peu à Thessaloniki.

TEC: Vous dites que votre nom est Giorgos et que vous êtes Chrétien Orthodoxe. Est-ce votre véritable nom ou bien avez-vous changé de nom suite à une conversion en Grèce ?

Giorgos: *Mynom albanais est Vangel. Lorsque je suis arrivé en Grèce, j'ai souhaité être accepté dans la société et j'ai décidé de devenir chrétien orthodoxe et de changer de nom. Pourtant, je n'oublierai jamais mon nom albanais.*

TEC: Pourquoi avez-vous quitté votre pays pour immigrer en Grèce ?

Giorgos: *C'était une décision difficile pas seulement pour moi mais pour des milliers de mes compatriotes mais nous n'avions pas d'autre choix. En Albanie, pays très pauvre, nous connaissons le chômage et nous avons la possibilité d'une meilleure vie ici.*

TEC: Lorsque vous êtes arrivés, comment les Grecs vous ont-ils traité ?

Giorgos: *Au départ, les gens étaient amicaux et nous ont aidés de plusieurs façons ( ils nous ont donné des vêtements, de la nourriture, de l'argent ). Plus tard, ils étaient sur la réserve, nous évitaient et parfois même agressifs.*

TEC: Pouvez-vous expliquer cette attitude ?

Giorgos: *Je pense que les Grecs ont changé car ils ont été amenés à côtoyer un petit nombre d'albanais qui étaient criminels malgré le fait que la plupart d'entre nous étions travailleurs et menions une vie tranquille et décente. Ces crimineks ont donné une mauvaise image.*

TEC: Pourquoi les employeurs Grecs préfèrent-ils vous embaucher comme ouvriers non-qualifiés ?

Giorgos: *C'est parce que nous acceptons n'importe quel travail même à bas salaire et sans assurance. Nous ne pouvons nous permettre de négocier. Nous essayons de vivre. Les ouvriers Grecs essaient d'améliorer leurs conditions de vie et demandent plus que nous. Mais ce n'est pas bien pour l'employeur. Donc, les Grecs nous sont hostiles.*

TEC: Avez-vous un permis de résidence, ce que l'on appelle „ Carte verte“ ?

Giorgos: *J'ai reçu ma carte verte il y a trois mois. Lorsque je suis arrivé, je n'en avais pas. Dès que je l'ai reçue, j'en ai informé mon employeur et demandé une augmentation plus une assurance. J'ai été renvoyée sans aucune raison. Plus tard, l'un de mes ex-collègues m'a dit qu'un autre immigrant avait été embauché à ma place et qu'il n'avait pas la carte. Il coûtait moins à l'employeur. A présent, je travaille*

*dans une compagnie de transport et j'ai un emploi décent. Mon employeur me verse un salaire légal et je suis assuré.*

## ENTRETIEN 2: SERGEI

TEC: Quand avez-vous quitté votre pays Sergei?

Sergei: *Officieusement, j'ai quitté l'Azerbaïdjan en 1994 avec les premiers immigrants et il n'y a que deux ans que mon dossier est clos, après que j'aie fait venir officiellement ma famille en Grèce.*

TEC: Que faisiez-vous en Azerbaïdjan?

Sergei: *J'étudiais la littérature et je travaillais comme professeur d'Histoire à l'école de ma ville, Amayak.*

TEC: Quelle est votre profession actuelle Sergei?

Sergei: *Avec mon permis de résidence, je travaille dans une usine de fertilisants. Il est certain que cet emploi n'a rien à voir avec ma formation mais je devais faire quelque chose pour subvenir aux besoins de ma famille.*

TEC: Quelles sont les raisons qui vous ont forcé à quitter votre pays ?

Sergei: *Elles sont multiples : le chômage, l'absence de démocratie, le faible niveau de vie, des conditions non favorables en matière d'éducation. En général, nous n'avions rien à espérer, notre futur était incertain.*

TEC: Préférez-vous vivre en Grèce et si oui, pourquoi ?

Sergei: *La vie en Grèce n'est pas une partie de plaisir pour un immigrant au début. Toutefois, peu important les problèmes, je préfère vivre en Grèce parce que si on travaille dur et honnêtement, on y a la possibilité de bien vivre. Dans notre pays, on se rend vite compte qu'il n'y a pas de démocratie dans le système de santé et d'enseignement et qu'en général le niveau de vie en Grèce est bien plus élevé qu'en Azerbaïdjan.*

TEC: Avez-vous été confronté à des formes de racisme ?

Sergei: *Malheureusement oui. J'ai dû et je dois encore supporter un racisme social. C'est quelque chose qui me peine profondément mais surtout pour mes enfants. Ils sont parfois insultés de façon injuste et mauvaise par certains Grecs.*

TEC: Qu'est-ce qui vous manque le plus d'Azerbaïdjan, Sergei?

Sergei: *En Grèce, je n'aime pas l'excessive exploitation économique faite à nos dépens, nous les immigrants. Je rejette aussi la discrimination, et le mépris qui, dans une certaine mesure, explique la*

*réaction criminelle de certains immigrants. Toutefois, il n'est pas bon de mettre tous les immigrants dans le même sac.*

TEC: Est-ce que votre pays vous manque Sergei? Que vous rêvez d'y retourner?

Sergei: *Tous les immigrants se sentent parfois vides. Mais je n'envisage pas de retourner en Azerbaïdjan puisque ma famille et moi avons été acceptés en Grèce et que nous faisons partie de cette société.*

TEC: Une dernière question, pouvez-vous me dire votre âge?

Sergei: *J'ai 45 ans. J'ai deux enfants, une fille qui s'appelle Larsa et un fils qui s'appelle Ahmet Kourt. Ma fille a 13 ans et mon fils 18.*

### HISTOIRE 3: YURI

En Géorgie, il a un autre nom et un autre prénom. Tout était différent là-bas : le climat, le temps, les lieux, la façon dont les dalles étaient posées sur les trottoirs, les amis, les maisons...

Yuri (comme on l'appelle en Georgie) est né dans l'ancienne Union Soviétique le 26 Mars 1975. Il a 26 ans et est charpentier. En 1984, ses parents ont décidé de quitter l'Union Soviétique pour oppression et sont venus en Grèce. Ses parents étaient Grecs et Yuri a reçu la citoyenneté Grecque au bout de deux ans. Son nom est à présent Giorgos et il vit à Kordelio en Thessaloniki. Il travaille en dehors de Thessaloniki, sur la route de Drama.

A la question "qu'est-ce qui vous manque le plus de votre pays ? ", il répond : mon premier amour, les endroits romantiques où nous allions et nos amis. Il ne fait pas du tout mention de sa famille à cause des problèmes qu'il avait avec eux. „ La Géorgie“, dit-il, „ était un très beau pays. Les rues étroites me manquent, ainsi que les parcs et les jolies vérandas... „

Et à présent ? Il possède sa propre maison, il a un emploi et cherche une fille à épouser. Il est beau garçon et son accent est toujours particulier. Chaque fois qu'il rencontre une fille, il est confronté au même problème : lorsqu'elle réalise qu'il est Russe, elle le quitte. Il ajoute „ le problème, ce n'est pas la Grèce mais les filles Grecques. „

Lorsqu'il va prendre un café, il sort généralement avec ses amis russes. Il n' a pas beaucoup d'amis grecs car ceux-ci sont méprisants.

Yuri a refusé d'en dire plus. La seule chose qu'il a ajouté était „ Si seulement je pouvais retourner dans mon pays... „

## 7. LITHUANIE

### IMMIGRER DANS LE PAYS

La Lituanie est un petit pays. Un peu moins de 3,5 millions de gens y vivent. Selon le recensement de 2001 99% de la population lituanienne est constituée de citoyens lithuaniens. On compte pas moins de 115 groupes ethniques différents, dont 83,5% de Lituaniens, 6,7% de Polonais, 6,3% de Russes et 3,5% de gens possédant d'autres nationalités.

Les membres des ethnies minoritaires ont le droit de développer leur propre culture. Russes, Polonais, Juifs, Tatars, Allemands, Biélorusses, et Grecs possèdent leur presse propre. Il existe aussi des programmes radios et télévisés produits par les minorités. Le gouvernement lituanien encourage les minorités nationales à participer à la vie politique du pays. On compte des partis politiques et organisations sociales fondés par des minorités nationales. Maintenant il existe 225 différentes organisations: Russes, Polonaises ( la minorité la plus représentée), Lettones, Juives, Géorgiennes, Roumaines, Tatars et autres.

Immigrer en Lituanie, comme dans les autres pays d'Europe, a des racines historiques influencées par la marche du monde.

La loi lituanienne sur l'immigration, entrée en force en 1992, définit les règles d'arrivée et de résidence dans le pays. Selon cette loi, le permis de séjour est donné souvent pour trois raisons:

- Rassemblement familial
- Déplacement professionnel
- Retour au pays de lithuaniens

Les gens arrivant en Lituanie peuvent acquérir le citoyenneté par naturalisation – ils doivent vivre 10 ans en Lituanie, passer un examen de langue lituanienne et de connaissance de la constitution, posséder un domicile légal, et renoncer à sa nationalité antérieure.

La République de Lituanie donne asile aux réfugiés. Se voir accorder l'asile en Lituanie signifie l'assurance d'une résidence ( permanente ou temporaire) avec une aide sociale aux étrangers qui ont l'asile. Les demandeurs d'asile peuvent se voir accorder le statut de réfugié ou de résident temporaire au sein de la République de Lituanie pour des raisons humanitaires ( à cause de conflits armés, de catastrophes naturelles dans le pays d'origine ou pour d'autres raisons). Le permis a une validité d'un an, mais si la conjoncture ne s'est pas modifiée dans le pays d'origine il peut voir sa durée étendue. Le statut de réfugié territorial ou le permis de résident temporaire au sein de République de Lituanie pour des raisons humanitaires est inclus dans le processus d'intégration sociale prévu par la loi lituanienne.

Si un demandeur d'asile est entré illégalement en Lituanie, il/elle doit déposer immédiatement une candidature au nom du statut de réfugié territorial. Après étude du dossier ils suivent une entrevue avec

les autorités afin de prendre la décision de leur octroyer le statut de réfugié terrien. L'assistance médicale légale , tout comme l'aide d'un interprete, sont gratuits.

Si l'étranger est autorisé à rester en Lithuanie,mais qu'il ne possède pas de moyens économiques suffisants suceptibles de lui permettre de vivre en Lithuanie, il/elle s'installe au centre d'enregistrement des étrangers de Pabrade (une ville de Lithuanie).

Selon les statistiques du département lithuanien de l'immigration on compte 1818 droits d'asile accordés durant la période 1997/2002. Ils se déclinent en 70% de russes, 22% d'afghans, 2% d'indiens, 2% de Sri Lankais et 4 % d'autres nationalités (bielorrusses, pakistanais,iraniens, moldaves,tadjiks, ukrainiens ).

Les services démographiques des demandeurs d'asile ( selon les sources de 2001) : 45% d'hommes 25% de femmes 24% d' enfants en bas âge 9 % d'enfants séparés

## ***POLITIQUE D'IMMIGRATION***

Le département d'analyse et supervision des établissements sociaux au ministère de la sécurité sociale et du travail a conduit deux programmes majeurs afin d'aider les groupes les plus vulnérables :

Programme de retour des prisonniers, déportés et de leurs familles vers la Lituanie pour les années 2002-2007

- Programme d'intégration sociale pour les demandeurs d'asile étrangers

Ce dernier programme met l'accent sur une approche individuelle des personnes assistées dans le cadre de l'intégration sociale. L'étranger participant doit signer l'accord d'intégration sociale qui spécifie quelle forme d'assistance la municipalité ou NGO procurera et détermine les droits et devoirs de l'étranger. L'apprentissage du lituanien est le premier devoir à accomplir durant le premier mois d'intégration sociale car il est nécessaire de maîtriser la langue de manière à trouver un emploi et/ ou assister à des cours d'enseignement professionnel.

Les prisonniers, déportés et leurs familles de retour en Lituanie peuvent suivre gratuitement des cours de langue lituanienne. Ils sont organisés par le centre de langue lituanienne pour adultes. L'assistance sociale veut surtout dire savoir de quoi il retourne avec le gouvernement et les organisations publiques, afin de recevoir de l'assistance par l'intégration sociale.

Le succès de l'intégration dépend des activités individuelles et de la personnalité des nouveaux venus.

J'ai rencontré trois familles, qui sont venues en Lituanie qui ont des parcours culturels et politiques différents et pour des raisons diverses.

## HISTOIRE 1: LEONID ET LARISA

La famille vit dans son appartement de Vilnius depuis un an. Ils sont tous deux pensionnés. Leur fille Elena vit toujours avec son mari dans le centre de déportés. Elle travaille mais cherche un meilleur emploi. Son mari travaille également.

Il y a presque trois ans, la famille est venue en Lituanie, avec le rêve d'être acceptés par la mère patrie de Leonid, exilé en Sibérie avec sa mère et sa soeur. Il avait 11 ans. Personne ne sait ce qu'est devenu son père mais ils ont déménagé à Tomsk puis à Igarka, l'un des ports russes du nord. C'était en 1951. Ils ont travaillé jusqu'en 1959 où ils ont été réhabilités.

Leonid a vécu en Russie presque cinquante ans. Après sa réhabilitation, il a été enrôlé dans l'armée soviétique en Extrême Orient dans le corps de la marine pendant trois ans et demi. L'expérience l'a lié pour longtemps avec la Marine. Il a travaillé et étudié la mécanique. Ses tâches professionnelles l'ont conduit en divers endroits : Baikal, Blagoveshchinsk, Tomsk, Novosibirsk, et même derrière le Cercle Pôle Arctique.

Lorsqu'il eu 28 ans, il a épousé Larisa. Ils ont deux filles. Larisa a grandi sur les rives du lac Baikal. Elle a terminé ses études supérieures puis a travaillé comme officier préposé à la prévention des accidents. Leurs deux filles ont fait des études universitaires.

Larissa décrit son enfance comme une période très heureuse. Sa mère était professeur et son père officier de l'armée Soviétique. La famille avait tout ce dont elle avait besoin, de nombreux amis venaient à la maison. Tout le monde formait une grande et amicale famille.

J'ai questionné Leonid sur l'attitude des Russes envers lui et il répondu que les adultes étaient très gentils. Ils comprenaient que la famille de Leonid avait eu des problèmes. Dans son enfance, les garçons du voisinage l'embêtaient mais c'était il y a si longtemps...

Comme Leonid et Larissa travaillaient, ils avaient la chance de pouvoir partir en vacances. Ils ont visité la Bulgarie, La Turquie et sont allés plusieurs fois en Lituanie où ils ont décidé de rester pour toujours. Larisa a toujours suivi son mari, leurs filles essaient de rester près de chez leurs parents mais qui sait quelle part du coeur de Larisa est restée en Russie avec son patrimoine...

Spécialement à une époque où elle a dû faire face à des événements désagréables : la maladie de son mari, le conflit avec des voisins drogués.

Leonid a une maladie qui l'a conduit à subir une opération du cerveau. Le Ministère de la Sécurité Sociale et de l'Emploi a soutenu la famille et leur a conseillé de trouver une institution qui offre le traitement adéquat.

Leonid plaisante sur le fait qu'il a risqué de perdre tout son savoir du lithuanien. Pourtant, il ne l' jamais oublié complètement. Les membres de sa famille ont eu plus de difficultés avec la langue. Néanmoins, ils ont tous terminé leurs cours de langue.

## **Histoire 2: Bin, Chuen et Chua**

Ils sont venus en Lituanie depuis le Vietnam. Nous parlerons d'abord de Bin. En 1988, il travaillait comme constructeur de bateaux à Klaipeda, un port Lituanien. Il était venu légalement sur la base d'un traité pour l'échange d'ouvriers entre l'ex-Union Soviétique et la République Vietnamiennne. Sa femme Chuen travaillait à Smolensk (Russie) sous le même contrat. Il pouvit même faire le voyage pour la voir et retourner en Lituanie. Leur Chua est né à Smolensk. En 1992 il y a eu une crise dans de nombreuses usines, les relations économiques s'étant effondrées. Ils travaillaient mais n'étaient pas payés.

Bin décida alors de vendre des vêtements sur le marché. Son affaire fonctionnant, il a invité sa femme à le rejoindre. Ils ont à présent leur propre affaire qui leur permet d'être indépendants. La langue ? Ils parlent et Russe. Leur fils va à l'école russe et apprend le lithuanien avec les autres. Ils restent en relation avec leurs famille au Vietnam et leur rendent visite.

Ils ont aussi des amis en Lituanie, spécialement des Vietnamiens qui sont venus pour vivre et travailler. Ils m'ont montré une photo des fêtes du Nouvel An qui se déroule à une autre période au Vietnam. Ils le célèbrent ici en Lituanie tout comme ils le faisaient chez eux.

L'école est l'autre endroit où Chua retrouve ses amis Ngo Ti et Rose qui sont aussi dans des familles vietnamiennes. A l'école, ils ont la chance d'être intégrés dans la vie communautaire.

## **HISTOIRE 3: TUMISA**

Tumisa arrivée de Tchétchénie il y a trois ans. Elle a quarante ans et a deux enfants de huit et neuf ans. Après quelque temps, elle a appris que son mari avait été tué. Sa maison et celle de sa mère ont été brûlées. Elle n'a même pas une seule photo.

Tumisa essaie d'expliquer que venir à l'étranger dans le but de s'informer sur les autres pays est complètement différent du fait de fuir son pays en guerre. Ces personnes ne s'impliquaient pas tellement dans la politique. Ils pouvaient s'adapter à toutes les situations mais la guerre a rendu leur vie impossible... C'était très difficile de tout quitter à quarante ans. Elle était économiste, diplômée de l'université à l'époque soviétique. Il lui a été difficile de quitter ses amis et sa famille... son mari.

S'adapter est le plus important et le plus difficile pour les nouveaux arrivants. Elle dit que bien que vous voyiez le soleil, les sourires des gens, la beauté de la ville, vous vous sentez toujours différent, comme un étranger. Il est si difficile d'oublier l'expérience de la guerre, de changer votre état intérieur. „ Toutes les nuits, je suis à la maison là-bas et tous les jours ici. „, dit-elle.

La Lituanie est un beau pays mais qui a de sérieux problèmes sociaux. C'est pourquoi les immigrants tentent d'aller plus loin, en Scandinavie. Les problèmes sociaux des Lituanienens rendent la communication plus compliquée, par exemple, il n'est pas facile du tout de trouver un emploi. Lorsque de

nouveaux réfugiés entendent cela, ils pensent que c'est une discrimination de plus pour faire d'eux des étrangers.

Les gens ordinaires qu'ils rencontrent dans le voisinage sont très sensibles. Ils ne cessent de demander en quoi ils peuvent aider les réfugiés. „ Votre secrétaire à la santé est parfois votre premier problème. Mais je pense qu'un responsable de la santé ne peut simplement et clairement expliquer les règles à ces gens qui sont somme toute perdus. Ils ont besoin d'une assistance concrète et d'empathie. Mais je sais qu'il faut parfois un an avant de comprendre la façon dont les gens vivent ici. „

Tumisa dit que les Tchétchènes sont très émotifs et parfois considérés comme bruyants voire même agressifs. La presse contribue également à cette image. Une fois il y a eu un combat de rues entre de jeunes Tchétchènes et des Lithuaniens. On en a fait un conflit national et non personnel. Cela a rendu la vie des Tchétchènes bien plus compliquée, la société développant une image négative. Oui, les Tchétchènes sont différents sur bien des plans car ils sont profondément influencés par leurs traditions. Par exemple, vous devez aider un autre Tchétchène même si vous le connaissez à peine. Vous ne devez rien dire pour contredire une personne plus âgée. Vous devez rester debout et attendre que votre invité s'assiede. Le voisin de Tumisa essayait de donner à manger à sa fille durant le Ramadan, etc.

L'expérience de la vie quotidienne est également différente. Il y avait des écoles pour les enfants à la maison où les professeurs leur apprenaient à lire et compter. C'était difficile pour les parents de les regarder et de voir le temps qui passait et qu'ils gradissaient ainsi... L'anarchie durant le régime de Dudaev ... Vous n'étiez jamais payés mais vous n'aviez non plus à payer pour rien ... une longue période de destruction...

Une année passe rapidement. Durant ce temps, vous pouvez vous imaginer comment faire connaissance avec les Lithuaniens, quoi faire, comment organiser votre vie mais la période de soutien gouvernemental est terminée et vous vous sentez à nouveau seul. Les voisins vous aident à trouver un emploi temporaire. Tumisa essaya de monter sa propre affaire – une petite ferme avec l'aide de son conseiller qui fournissait sa propriété gratuitement. Ils recevaient une petite aide mais cela n'a fonctionné qu'un an.

A présent Tumisa est co-ordinateur d'un groupe d'aide mutuelle de femmes immigrées. Elle pense que le projet remplit un vide qui existait dans le programme d'intégration puisqu'il apporte l'opportunité aux immigrants de découvrir quels sont leurs besoins et attentes, de comprendre ces nouvelles conditions de vie, d'organiser des cours préparatoires en langue anglaise, en informatique, couture, etc. Les femmes peuvent inviter des officiels qu'elles souhaitent rencontrer pour discuter avec eux et obtenir des explications sur certains points. Ce projet a été initié par l'UE et est appliqué dans dix états. La Croix Rouge lithuanienne est aussi impliquée dans le projet. Tumisa est très fière d'être active dans une organisation aussi importante et une activité humaniste comme celle-ci.

Lorsque les réfugiés doivent quitter le camp et commencer à vivre seuls, c'est un moment très difficile spécialement pour les femmes. Le camp représente une famille de réfugiés - les gens partagent leur

expérience, rassemblés devant la TV ou dans la cuisine, ils organisent des fêtes, ont l'occasion de discuter. Lorsque vous commencez à vivre par vous-mêmes, c'est un aboutissement mais vous avez toujours besoin de soutien, de compréhension et de conseils de la part de ceux qui ont vécu des expériences similaires.

## 8. ESPAGNE

### L'IMMIGRATION DANS LE PAYS

L'histoire de l'Espagne est celle d'une immigration massive, de nos jours le nombre d'émigrés Espagnols excède le nombre total d'immigrés admis en Espagne. Un énorme contingent d'espagnols ont quitté leur pays pour une meilleure vie ailleurs. Durant les XIXème et XXème siècles il y a eu de nombreux exodes vers les pays latino-américains et l'Europe, en particulier la Belgique, la France, l'Allemagne, et le Royaume Uni. L'un d'entre eux, qui compte des centaines de travailleurs partis en France pour travailler aux vendanges, continue aujourd'hui. Un autre exode s'est déroulé au XIXème siècle, environs 150 000 émigrés sont allés en Andalousie et au Levant, avec comme destination les pays du Maghreb, aujourd'hui la même route est empruntée par des dizaines de maghrebins ou de population sub-sahariennes en retour.

La guerre civile espagnole et l'exil favorisé par la dictature ont poussé trois millions de gens en dehors de l'Espagne avec comme but l'Europe et les pays latino-américains. Actuellement l'Argentine, la France et l'Allemagne continuent à dispenser des aides à une large communauté d'espagnols qui avaient émigré dans les années 1950, 1960.

Depuis 1960 des mouvements migratoires combinés au processus d'industrialisation ont considérablement transformé la géographie humaine de l'Espagne. Les zones rurales se sont dépeuplées au profit des zones urbaines, un phénomène sensible jusque dans les années 1990.

Mais à partir des années 80 le phénomène s'est transformé et l'Espagne est devenue terre d'asile d'immigrés, produit des bouleversements économiques. L'entrée de l'Espagne au sein de l'UE et l'application des accords de Schengen (1994) qui régule la liberté de circulation à l'intérieur de l'UE, ont créé des conditions favorables à l'entrée dans le pays des européens.

Comme cela s'est produit en Europe, le modèle migratoire espagnol s'est transformé passant du statut de pays d'émigration à celui d'immigration en raison des difficultés socio-économiques des pays d'origine des immigrés. En Espagne en particulier, les flux d'immigrés ont été favorisés par des facteurs de proximité géographique (marocains et Afrique sub-saharienne, de proximité culturelle et linguistique (Latino-américains) et aussi en raison de la demande de travail dans les secteurs agricoles, du bâtiment et des services.

Les immigrés représentent 1,5% de la population totale espagnole. 54,5% sont de la communauté européenne. L'immigration en Espagne devient importante à partir du milieu des années 80. Le gouvernement s'intéresse à l'intégration sociale des immigrés, et par voie de conséquence investit dans des campagnes pour leur intégration. Les Espagnols encouragent les attitudes positives envers les

immigrés. Les travailleurs immigrés remplacent les espagnols dans les emplois déqualifiés, et sont désormais soutenus et accueillis. En décembre 1997, 150 000 immigrés illégaux ont été autorisés à vivre en Espagne. Un accroissement du nombre de femmes immigrées a été noté, 44,8 % des immigrés en Espagne étant des femmes. On constate aussi un accroissement du nombre d'immigrés originaires des pays du Tiers Monde, venant du Maroc, de Chine, du Pérou, de la République Dominicaine, d'Argentine ou des Philippines.

## **POLITIQUE D'IMMIGRATION**

La promulgation de la loi organique de 1985 fut la première politique d'immigration mise en oeuvre, elle est aussi nommée „loi des étrangers“. L'Espagne ratifia cette loi six mois avant d'intégrer l'UE. La loi détermine la procédure pour l'entrée des immigrants, leur résidence et leur travail. Les immigrants doivent posséder un contrat de travail d'une certaine durée pour travailler légalement. Avant l'obtention du permis de travail, les autorités considèrent la situation locale de travail et le taux de chômage des travailleurs espagnols de la zone. Si un employeur casse le contrat de travail ou si le permis n'est plus valide, l'immigré devient à nouveau un clandestin. Il est à nouveau sous la menace d'une expulsion.

Le gouvernement a pris trois nouvelles initiatives depuis 1985 afin d'aider les immigrants illégaux à surmonter leur statut de clandestin. Toutes ces initiatives ont été des échecs, à cause de la difficulté de renouveler leurs permis de résidence et de travail. Un nouvel amendement à la „loi des étrangers“ est passé en 1996, qui s'applique aux immigrants qui vivent légalement en Espagne depuis 6 ans ou plus. Ils sont désormais aptes à obtenir un permis permanent de travail et pour ce faire ont besoin d'une offre d'emploi. En application stricte des permis de travail les autorités prennent en compte le niveau de chômage des travailleurs espagnols dans la branche et la zone géographique concernée. La nature temporaire des permis signifie que les immigrants sont très fortement dépendants de leurs employeurs, depuis que la non-reconduction des contrats signifie la perte du statut légal et le risque d'expulsion du pays.

## **HISTOIRE 1: SOL**

Sol Onijudios V. T. est une Equatorienne de 38 ans. Elle prend des leçons de conduite au centre pour adultes de Peñafiel. Elle est dans la même classe que des étudiants Espagnols et étrangers et même si elle n'a aucun problème avec la langue, elle en a avec la terminologie spécifique aux règles de circulation.

*Je m'appelle Sol Onijudios V.T. et j'ai 38 ans. Je suis mariée et j'ai trois enfants de 10, 11 et 18 ans. Je vis à Peñafiel (Espagne) avec mon mari et mes deux plus jeunes enfants dans un appartement en location. J'essaie de faire venir mon fils plus âgé en Espagne pour qu'il vive avec moi.*

*Je suis arrivée en Espagne par hasard. En 2000 j'ai émigré en Italie où je ne suis restée qu'un mois avant de retourner en Equateur car j'étais incapable de m'adapter aux coutumes et à la langue. Puis quinze jours plus tard, ma soeur m'a appelée d'Espagne où elle vivait et m'a convaincue de m'y rendre. Je suis venue avec une autre soeur et le premier endroit où nous sommes arrivées était Palencia.*

*J'ai trouvé du travail comme coiffeuse mais seulement pour une courte période, mes papiers n'étant pas prêts ( cela a pris plus d'un an pour les obtenir ). Après j'ai trouvé un emploi de gardiennage à Valladolid et à la fin 2000, je faisais venir ma famille.*

*Après avoir travaillé dans diverses maisons à Valladolid j'ai trouvé un emploi dans un restaurant à Peñafiel, où je travaille et vis toujours.*

*A présent et jusqu'en 2004 j'ai un permis de résidence qui peut être étendu mais j'ai décidé de demander la nationalité espagnole au nom du traité existant entre l'Equateur et l'Espagne qui statue que quiconque vit en Espagne depuis plus de deux ans peut prétendre à la double nationalité.*

*Bien que mes qualifications soient d'un niveau correct dans mon pays, elles ne sont ps reconnues en Espagne de même que mon permis de conduire. C'est la raison pour laquelle je me suis inscrite au cours d'Education routière au centre d'adultes de Peñafiel. Toutefois, j'attends que l'accord entre l'Espagne et l'Equateur soit passé afin que mon permis de conduire soit validé.*

*J'ai eu beaucoup de chance dans mes relations avec les gens car je n'ai jamais senti aucun préjudice à mon égard. Je m'entends bien avec mes voisins et les villageois et jusqu'à présent je n'i rencontré de problèmes dans ma vie quotidienne.*

## **HISTOIRE 2: ABDELMAJIN**

Abdelmajin B. est un Marocain de 33 ans. Il assiste aux cours du centre d'adultes de Peñafiel pour se préparer à l'obtention du permis de conduire.

Il assiste aux cours avec d'autres étudiants espagnols et étrangers où ils apprennent la théorie de la circulation routière. Etant donné que le plus difficile est la maîtrise de la langue, nous insistons particulièrement sur cet aspect y compris sur les concepts de bse que sont l'écriture et la compréhension.

Le niveau de langue d'Abdelmajin n'est pas très bon ce qui explique la simplicité de ses réponses.

*Je m'appelle Abdelmajin B. Et je suis né au Maroc. Je suis marié, ma femme est aussi Marocaine et a émigré avec moi en Espagne.*

*Les conditions de vie dans mon pays m'ont forcé à émigrer en Espagne – le premier port pour les Marocains. De nombreux compagnons de voyage ont choisi d'émigrer dans d'autres pays européens mais j'ai préféré rester en Espagne.*

*Je suis arrivé en 1997 et la ville de Caceres (Extremadura) était ma première maison pendant plusieurs années. J'ai ensuite déménagé avec ma famille à Peñafiel (Valladolid). Je vis dans un appartement de location ici. Tous mes voisins sont Espagnols mais je n'ai aucun problème avec eux. Nous ne sommes pas très proches mais nous nous entendons assez bien, malgré un léger mépris de leur part pour moi au départ.*

*Actuellement, je recherche un emploi à Peñafiel, avec contrat si possible (ma femme en a un ), mis jusqu'à présent je n'ai pas eu beaucoup de chance. On m'offre de temps à autre un emploi temporaire avec ou sans contrat et si je le peux je l'accepte car je ne veux pas passer mes journées à ne rien faire.*

*Je me suis inscrit au programme d'éducation pour adultes afin d'obtenir mon permis de conduire. J'ai un permis dans mon pays mais il est inutile en Espagne car il n'y a pas d'accord sur ce point-là. Je devais suivre ce cours, même si le vocabulaire et la syntaxe de la circulation routière sont trop difficiles pour m compréhension. Malgré le temps considérable que j'ai déjà passé ici, j'ai toujours des problèmes avec la langue.*

*Je suis déterminé à rester en Espagne pour toujours, ma femme et moi y étant très heureux. Si possible, je préférerais rester à Peñafiel mais s'il n'y a pas de travail nous irons nous installer ailleurs.*

### **HISTOIRE 3: ISABEL**

Isabel B. B. est une Roumaine de 35 ans qui assiste aux cours du center d'adultes de Peñafiel avec un groupe d'autres Roumaines. Il y a deux niveaux dans ce groupe : Niveau I Débutants et Niveau II Techniques d'apprentissage et de consolidation, dont Isabel fait partie. Durant l'année 2002-2003, ce groupe comprenait 12 étudiantes âgées entre 18 et 40 ans. Ces femmes suivent ce cours afin d'obtenir les allocations familiales et la plupart ont envoyé leurs enfants à l'école c'est pourquoi un garde d'enfants a dû être engagé.

*Je m'appelle Isabel B.B. et je suis bohémienne. Je suis mariée et j'ai deux enfants, un fils de 17 ans et une fille de 11 ans.*

*Je suis espagnole de nationalité et bohémienne. Je vis avec mon mari et mes enfants à Peñafiel. J'y ai toujours vécu ainsi que ma famille. La plus grande majorité des gens de mon voisinage sont bohémiens et je m'entends bien avec eux.*

*Je me suis mariée très jeune, ce qui est habituel chez les bohémiens et comme je l'ai dit j'ai deux enfants. L'aîné travaille et la plus jeune va toujours à l'école.*

*Mon niveau d'études, pour l'instant, est le graduado escolar certificate (équivalent du certificat d'études) j'ai atteint ce niveau il y a quelques années au centre d'adultes de Peñafiel quand, trop tôt dans la vie, j'avais quitté l'école pour travailler. J'assiste à des cours pour élargir mon savoir. Dans mon groupe, nous ne sommes que des bohémiennes.*

*Comme je l'ai déjà dit, je travaille depuis que je suis petite et en ce moment je suis dans une ferme d'élevage et je fais le ménage.*

*Je m'entends bien avec les payos (non-bohémiens) dans ma ville et je suis même amie avec certains d'entre eux avec qui je n'ai aucun problème. Depuis que j'ai travaillé chez eux, mes relations se sont même améliorées.*

*Je n'ai pas remarqué de comportement négatif de la part des payos envers les bohémiens bien que je pense que les payos n'ont aucune considération pour nos traditions. Rien n'a changé dans nos relations durant toutes ces années. Il est pourtant vrai que j'ai dû m'adapter à leurs traditions pour être considérée comme l'une d'entre eux.*

*L'égalité est ce que je souhaite pour tous et je pense que l'on peut l'obtenir car les autres bohémiens également s'adaptent à la culture des payos. Ce changement nous bénéficie comme par exemple le fait d'accroître notre savoir. D'un autre côté, nous négligeons certaines de nos coutumes. Je n'aime pas que les règles des payos soient prédominantes non plus.*

*Je crois que l'éducation est le chemin vers l'égalité c'est pourquoi j'apprends l'informatique, le calcul, l'écriture... Parce que j'ai dû travailler étant petite et que je n'ai pu aller à l'école, je dois rattraper le temps perdu.*

*Comme je l'ai dit, je m'entends bien avec les payos et je travaille même avec eux pour améliorer les relations entre payos et bohémiens.*

## **9. SUEDE**

### **L'IMMIGRATION DANS LE PAYS**

La Suède reçoit trois types d'immigrés : réfugiés, famille d'immigrés, et immigrés économiques. L'agence Nationale pour les Migrations est compétente en matière d'immigration

Les pays d'origine ne sont pas identiques au passé. Les actuels réfugiés et les familles d'immigrés sont originaires du Kurdistan, d'Irak, de Somalie et de l'ex-URSS. Tous les âges sont représentés et il y a beaucoup de familles parmi eux. C'est un mélange d'illettrés et de gens ayant des niveaux d'éducation variables, les immigrés constituent un groupe très divers. Un effort particulier avec des financements ont été mobilisés pour l'intégration des groupes de romanichels d'Europe de l'est.

L'immigration en Suède est pilotée par des lois et des règlements mais la façon dont ils sont appliqués varie selon les municipalités urbaines et rurales. Les différents services gouvernementaux et municipaux coopèrent pour gérer l'accueil des réfugiés. Ceux qui immigrent avec leurs familles ont toujours un permis de résidence quand ils arrivent en Suède et ceux qui immigrent pour obtenir un travail obtiennent un permis de travail.

Les demandeurs d'asile sont couverts par une loi particulière de la convention de Genève. Ce qui signifie que toute personne qui entre en Suède est entièrement prise en charge, nourriture, vêtements, et autres nécessités. Tout est couvert par une indemnité journalière. En plus, le demandeur d'asile est couvert pour la maternité et les enfants, les urgences médicales et dentaires et ses enfants sont autorisés à aller à l'école.

### **POLITIQUE D'IMMIGRATION**

En 2002, 33 016 personnes étaient demandeurs d'asile en Suède. Quand un réfugié vient en Suède rechercher l'asile, il peut aussi demander à rester avec un parent ou un ami qui vit également dans le pays. Les réfugiés sans contacts sont assignés à résidence dans un camp de réfugiés. Ils sont situés dans tout le pays, le plus souvent dans des appartements dans des zones résidentielles ordinaires.

La procédure de demande d'asile est organisée par la loi et les employés gouvernementaux. Le demandeur d'asile est informé que le permis de séjour a été accordé ou que la procédure a été interrompue. Ceux qui doivent retourner dans leur pays peuvent faire appel de la décision et reçoivent une assistance légale gratuite. En attendant la décision, il est possible de prendre part à certaines activités comme suivre des cours de langue suédoise pour immigrés, de civilisation suédoise et de suivre un apprentissage professionnel.

Le gouvernement et les communes sont responsables de ceux qui possèdent un permis de résidence et le réfugié est assigné à résidence pour une période de 24 mois. Le gouvernement rembourse les dépenses à la commune sur une base standard estimée de dépenses et les dépenses individuelles sont couvertes durant cette période. Le délai de 24 mois sert à intégrer la personne dans une société et lui permettre d'être autonome. Une partie de l'allocation de base est payée en liquide pour couvrir les dépenses quotidiennes. Ceux qui ont bénéficié d'un permis de séjour sont autorisés à s'installer au moyen d'un emprunt qu'ils ne doivent pas rembourser avant les deux premières années. En 2003, le taux d'intérêt est de 6,05%.

L'unité communale pour l'immigration est responsable du pilotage du dispositif d'aide pour chaque immigré afin d'achever son indépendance économique. Tous les adultes suivent des cours pour immigrés, de civilisation suédoise et tout ce qui touche aux Suédois. L'agence pour l'emploi les aide à piloter le programme individuel. Un autre trait marquant est constitué de conseils pour les études et la recherche d'un emploi.

Les enfants de maternelle sont enregistrés par le département de protection de l'enfance et leurs parents peuvent participer à leurs programmes individuels. Les enfants scolarisés peuvent participer à des cours précédant le cursus normal. Les jeunes sont invités à aller en classe avec un programme suédois spécial qui leur permettra d'atteindre les classes supérieures. Chaque enfant pendant la scolarité obligatoire reçoit les consignes dans sa langue natale.

Le service communal de l'immigration s'occupe d'un dispositif d'assistance pratique par le don de fournitures, d'une carte d'identité et d'un compte bancaire, avec un enregistrement à la sécurité sociale. Les immigrés reçoivent de nombreuses aides dans différents quartiers. La commune soutient aussi des associations qui organisent des lieux de rencontre nommés „länderföreningar“ ou „countries associations“, ce qui permet aux gens d'échanger sur leurs origines. Ces associations ont diverses activités dans le but d'approfondir la connaissance du pays du point de vue de sa culture, approfondir l'égalité entre les hommes et les femmes et travailler à une intégration réussie.

Une fois que vous avez obtenu un permis de résidence, vous avez les mêmes droits que les citoyens suédois à quelques exceptions près : vous n'avez pas le droit de vote aux élections générales et vous n'êtes pas éligible au Parlement. Le principe de base est que vous devenez un citoyen suédois après 5 ans dans le pays. Chaque année, le 6 juin le jour de la fête nationale suédoise, tous les nouveaux suédois et leur nouvelle citoyenneté sont accueillis officiellement dans le pays.

En Suède il existe des lois spéciales qui prohibent la discrimination. Toutefois il reste difficile pour les populations d'origine non européennes de trouver du travail. Cela est variable selon les secteurs d'activité du commerce ou de l'industrie mais un changement de comportement est nécessaire.

Tous ceux qui immigreront vers la Suède participent à diverses activités : les petits enfants doivent se rendre dans les crèches, les enfants plus vieux vont à l'école obligatoire, et les adultes sont engagés dans différents types de processus d'éducation ou de travail. Ceux qui ont immigré en Suède doivent devenir visibles et ils participent

naturellement à l'animation des rues. Les employés de ces divers endroits sont la diversité ethnique et la Suède d'aujourd'hui, un pays multiculturel.

## HISTOIRE 1: HUSSEIN

Hussein avait 26 ans lorsqu'il a quitté l'Irak, son pays natal. Il vivait avec ses parents à Bagdad où ses parents tenaient une pelleterie. Après avoir été à l'école pendant neuf ans, il commença à travailler dans l'entreprise parentale. Très tôt ses parents lui avaient enseigné l'importance de travailler et de gagner sa vie.

En 2001 la situation en Irak est devenue insupportable et Hussein a eu peur pour sa propre vie. En Septembre il quitta sa famille, ses amis et son pays et, avec l'aide de l'ONU, il alla en Suède en passant par Chypre. Deux semaines après son arrivée, il était envoyé dans la communauté de Borlänge. L'unité d'immigration l'aida à trouver son propre appartement et à remplir les formalités pour entamer des études de Suédois. Ahmad, le co-ordinateur des réfugiés de l'unité prit contact avec Hussein. Ils allèrent ensemble à l'agence pour l'emploi pour inscrire Hussein.

Hussein s'est rapidement fait des amis et est allé rendre visite à son cousin à Stockholm. Néanmoins, il se sentait triste et ne pouvait vraiment apprécier sa nouvelle vie. Ahmad réalisa que Hussein devait trouver un travail car son identité et sa motivation en dépendaient. C'était plus important d'avoir un emploi que de parler le suédois.

Alors commença le plus difficile pour Ahmad: trouver une expérience professionnelle qui convienne pour Hussein. Le commerce de la fourrure en Suède ne représentait pas beaucoup et l'entreprise la plus proche était située à Malung à 150 km au nord de Borlänge. Après de nombreuses discussions avec Margareta, la présidente de l'entreprise, et avec l'agence pour l'emploi pour avoir l'embauche accordée, Hussein put commencer en Novembre 2002, seulement un an après son arrivée en Suède.

Aujourd'hui, Hussein tient une place permanente dans l'entreprise. Il travaille comme coupeur et Margareta pense qu'il a apporté sa compétence ainsi que ses capacités dans la firme. Dans l'avenir, sa connaissance de l'Arabe et de la culture arabe seront un apport important si l'entreprise décide de s'attaquer au marché du Moyen-Orient. Hussein aime bien ses collègues et améliore sa connaissance du suédois. Margareta pense que le monde se rapproche et elle insiste sur l'importance de rendre le lieu de travail accessible à toutes sortes de gens. C'est le savoir-faire d'une personne et ses capacités qui l'ont amenée à décider qui elle voulait employer. Lorsque Hussein a pris la peau en main et l'a posée sur la table à découper, elle a tout de suite su qu'il connaissait son travail.

Hussein passe son temps libre à apprendre le Suédois, à suivre des cours de conduite et à voir ses amis. Il aime beaucoup Malung où il a un appartement confortable, de gentils voisins et de nombreux amis, Suédois et étrangers.

Plusieurs facteurs ont contribué à rendre Hussein heureux dans sa vie. L'un des plus décisifs a été son profond désir de trouver du travail. Ahmad l'a compris et s'est axé sur la recherche d'un emploi où Hussein pourrait acquérir l'expérience professionnelle adéquate. Cela n'a pas été chose facile mais Ahmad n'a pas abandonné ; finalement, Margareta a proposé de rencontrer Hussein ce qui l'a conduite à

l'embaucher. La coopération entre l'Unité d'Immigration et l'agence pour l'emploi ont rendu tous les arrangements possibles.

L'été prochain, Hussein retournera en Irak pour voir sa famille et ses amis et peut-être une jeune fille l'attend-il qui rentrera avec lui en Suède ...

## HISTOIRE 2: OLGA

Olga a 39 ans, elle est Russe et vient d'Ouzbekistan. Son mari est natif d'Irak. Elle l'a rencontré alors qu'il faisait ses études dans l'ex-URSS. Ils ont deux enfants, une fille née en Ouzbekistan et un fils né en Suède.

Avant la désintégration de l'Union Soviétique, Le Russe était la langue officielle d'Ouzbekistan. Olga, possédait un diplôme universitaire de Technologie, spécialisée dans la machinerie agricole et la mécanique et elle enseignait. Lorsque l'Ouzbekistan est devenue indépendante, le Russe a perdu son statut officiel et il y a eu de moins en moins d'emplois ouverts aux Russophones. Finalement, Olga a vu son poste non reconduit et elle a dû chercher autre chose.

Durant cette période, beaucoup d'événements se sont produits dans le pays et dans la famille d'Olga. Son mari a été forcé de quitter le pays et, dans la mesure où il avait fui son pays, il était apatride. Il s'est trouvé qu'il est arrivé en Suède. Sa femme et sa fille ont quitté l'Ouzbekistan où Olga travaillait dans un atelier de tailleur près de chez elle. Olga avait toujours aimé coudre et elle appréciait son nouvel emploi mis elle voulait être auprès de son mari.

En Décembre 1994, la famille s'est trouvée réunie, Olga et leur fille ayant reçu un permis d'immigration familiale. A présent, ils peuvent démarrer une nouvelle vie dans un nouveau pays et une nouvelle langue. Olga suit des cours de suédois pour immigrants ( elle pense que l'apprentissage d'une langue devrait être associé à un emploi afin de pouvoir pratiquer plus facilement ), elle a eu un deuxième enfant et a repris les études à différents niveaux afin de pouvoir enseigner l'artisanat du textile. Toutefois, Olga pensait qu'il lui faudrait longtemps pour réaliser son rêve et qu'elle ne pourrait pas vivre avec ou près de sa famille si elle faisait ce choix-là.

Olga était dubitative quant au futur. En se rendant à l'agence pour l'emploi, on l'a informée de *MARIA*, un projet de l'UE. Son groupe-cible est les immigrées avec une éducation supérieure. Avec l'aide d'un conseiller et le soutien de Karin, la directrice de projet, on leur a offert plusieurs emplois qui aboutiraient à des emplois réguliers. Olga s'est lancée dans le projet, elle a suivi des études à temps partiel et, afin d'avoir une expérience pratique, elle a travaillé comme assistante à l'école primaire. Néanmoins, elle souhaitait toujours travailler dans le textile.

Elle est allée un jour acheter des vêtements dans une boutique qui s'appelait Batik and Print. C'est une entreprise qui fabrique, teint et vend des vêtements en soie naturelle. Là, elle a rencontré Inger, la directrice, qui était sous pression et avait beaucoup trop à faire. Une couturière était malade et une autre venait de la quitter sans prévenir. Karin demanda s'il lui était possible d'embaucher Olga à l'essai. Inger n'a jamais regretté d'avoir accepté car elle a tout de suite vu qu'Olga lui était utile et compétente.

Aujourd'hui, Olga a un poste permanent dans l'entreprise. La coopération avec Inger, le projet-MARIA et l'agence pour l'emploi a joué pour moitié, les compétences d'Olga pour l'autre. Inger dit qu'Olga est une

valeur sûre pour l'entreprise, elle est gaie, positive et ouverte. Elle est entreprenante et consciencieuse, deux qualités importantes dans une petite société.

Lorsque nous rencontrons Olga, elle vit dans une belle maison ancienne dans un quartier de Borlänge, qu'on appelle le Village des Artisans. Il y a des maisons sculptées en bois rouge perdues dans la verdure luxuriante et entourées de jardins. Olga est heureuse de sa vie et elle aime son travail ; mais elle pense un jour reprendre ses études car elle n'a pas abandonné l'idée d'enseigner.

### HISTOIRE 3: CHARITY

Charity a 42 ans, elle est radieuse et il est évident que c'est une femme heureuse de vivre. En 1993, elle a quitté le Ghana, son pays natal. A cette époque, son mari vivait déjà en Suède depuis deux ans et la famille voulait être réunie dans ce nouveau pays. Son mari avait déjà trois enfants dont Charity s'occupait et au bout d'un an en Suède, le couple a eu une fille qui a maintenant neuf ans.

Charity, vient de Kumasi, la deuxième plus grande ville du Ghana. Elle a terminé son éducation obligatoire d'une dizaine d'années et c'est une coiffeuse qualifiée dans son pays natal. Lorsqu'elle est arrivée ici, elle a suivi des cours de suédois pour immigrants et assisté à des cours en Sciences Sociales mais ce qu'elle souhaitait surtout, c'était de trouver un emploi. Durant quelques années, elle participa à des activités et des projets dont le but était d'aider les immigrants à être acceptés sur le marché du travail. Il y a trois ans, elle a eu l'occasion d'avoir une expérience professionnelle dans la maison de retraite municipale. C'était le résultat de l'effort conjoint d' Ahmad, le coordonnateur municipal à l'apprentissage, de l'agence pour l'emploi de Borlänge et de Birgitta, responsable des maisons de retraite.

Très rapidement, Birgitta s'est rendue compte que Charity serait une valeur sûre pour ce genre d'emploi et, pendant quelque temps, elle a initié Charity à ses nouvelles fonctions. Dans les trois ans qui ont suivi, elle a pu travailler à temps plein. C'était un travail temporaire payé à l'heure et elle profitait de cette expérience. Elle a participé à la formation interne et à d'autres activités sur le lieu de travail. Birgitta dit de Charity qu'elle est très compétente, qu'elle répond à la demande et qu'elle aime travailler ! Ses collègues l'aiment bien aussi, elle est joyeuse et ce ne sont pas les patients qu'elle apprécie le moins ! Depuis le 15 Septembre, Charity a un emploi permanent à la municipalité et elle peut aller travailler tous les jours.

Birgitta souligne le fait que l'équipe de soins pour les personnes âgées devrait refléter la société multiculturelle dans laquelle nous vivons et que l'équipe vient de cultures différentes et représente une variété de langues et d'expériences. C'est important car de plus en plus il y a des personnes âgées de cultures diverses mais c'est également important du fait que nous passons la plupart de notre temps au travail et c'est là où nous rencontrons et apprenons de nombreuses choses nouvelles. Cela élargit l'horizon de toute l'équipe et conduit à un plus grand degré de compréhension et nous sommes davantage préparés lorsque nous rencontrons d'autres cultures. Il ne fait aucun doute que Charity aime bien Birgitta. „ Birgitta est la meilleure chose que nous ayons. „, dit-elle.

Charity et son mari se sont séparés et elle vit dans un appartement avec sa fille et la plus jeune fille de son mari. Lorsqu'elle a emménagé dans le voisinage, elle est allée rencontrer les voisins et s'est présentée. Elle s'entend bien avec eux et elle a un grand cercle d'amis, tant nouveaux que vrais Suédois. Charity dit combien il est facile de s'intégrer. Parfois, elle entend quelqu'un dire des stupidités mais elle ne les prend pas au sérieux, elle considère juste la personne comme étroite d'esprit.

Charity va bien aujourd'hui et est heureuse. Elle apprend le suédois en tant que débutante et s'intéresse à la société dans laquelle elle vit. Son but était de trouver un travail et grâce à l'aide d'Ahmad, de l'agence pour l'emploi et de Birgitta ainsi que de sa propre ambition elle a atteint ce qu'elle s'était fixé. Elle est populaire, a beaucoup d'amis et deux filles superbes et l'avenir lui sourit.

Le désir de rentrer au Ghana, son pays natal, est toujours vif. Elle a longtemps souhaité voir son père et ses six frères et soeurs ainsi que leurs familles et en Octobre, elle pourra aller leur rendre visite pour la première fois en dix ans. Mais ce ne sont que des vacances car „La Suède est mon nouveau pays,“ dit Charity.

## CONCLUSIONS

### TYPES D'IMMIGRATIONS ET HISTOIRES DU GUIDE

“S’il était possible d’avoir une vue aérienne de l’immigration à travers l’Europe occidentale dans le début du XXI<sup>e</sup> siècle, nous verrions une image complexe et confuse. Dans le but d’une comparaison internationale, la forme la plus simple de classification de ces diverses vagues consiste en quatre entrées.” [Stalker 2002]:

1. *L’immigration liée au travail*, qui inclut les immigrants à long et à court terme et les travailleurs saisonniers. Comme exemples, nous pouvons lire les histoires de Nguyen et Hoya, qui vivent en République Tchèque et qui sont venus à l’époque de l’ancienne Tchécoslovaquie pour étudier ou travailler. Sol, d’Equateur, et Abdelmajin, du Maroc, ont immigré pour l’Espagne pour des raisons similaires. En tant qu’immigrants pour la Tchécoslovaquie, ils ont obtenu la nationalité Tchèque par mariage et ont réussi à s’intégrer en partie grâce à leurs études où ils ont noué des relations ( apprentissage informel de la langue et des aptitudes sociales ). Abdelmajin et Sol sont plutôt au début de leur parcours, ils ne vivent pas dans le pays depuis longtemps ( 6 et 3 ans ). Abdelmajin apprend à conduire et cherche un emploi, et Sol a Presque réussi son regroupement familial, l’année 2004 l’a vue recevoir son permis de residence et elle envisage d’obtenir la double nationalité.

2. *Le regroupement familial*, qui comprend habituellement les proches de ceux qui sont en longue residence. Les histoires d’Ali ( France ) et Charity ( Suède ) illustrent un tel processus qui peut prendre un certain temps selon l’importance des relations familiales. Ali dit qu’il a pu faire venir sa famille après une procédure longue de cinq ans. Le regroupement familial requière que la personne invitante possède un permis de residence permanente. Les histoires de Daniela ( Belgique ) et Madina ( France ) montrent comment une nouvelle famille peut se trouver et comment un citoyen natif peut épouser une étrangère qui reçoit alors à son tour au moins un permis de résidence permanente.

3. Les travailleurs sans papiers ou « *immigrants illégaux* » qui sont entrés dans le pays de manière illégale ou sur visa touristique et sont restés plus longtemps que la durée autorisée, généralement pour travailler. Chacun essaie ardemment d’obtenir un statut officiel, comme l’indique l’histoire d’Ali.

4. *Les demandeurs d’asile* qui, une fois l’asile obtenu, sont classés dans la catégorie Réfugiés (par exemple, Cynthia et Prem d’Allemagne).

5. On devrait insister sur le fait que l’immigration liée au travail peut mener à *l’immigration permanente* (par exemple Sol en Espagne).

6. Certaines personnes qui quittent leur pays d’origine peuvent vouloir y retourner ; on les appelle des *rapatriés* (par exemple, Leonid de Lituanie).

## INTEGRATION ET HISTOIRES D' IMMIGRANTS

Résumons certains aspects de la vie d'un immigré dans une nouvelle société (Européenne). Nous avons entendu les histoires des immigrants, chacun d'entre eux a suivi un chemin qui lui est propre, chacun est un individu indépendant et unique. Néanmoins, il est peut-être possible de découvrir des similarités ou bien des expériences ou des difficultés partagées dans leurs parcours.

<b>Droits et Politique d'Immigration</b> Le problème lié à l'obtention d'un statut de résidence permanente ( étudiant, réfugié, citoyen ).
<b>Marché du travail et autorisation d'y entrer</b> Trouver un emploi est un autre élément important difficile à accomplir. Dans les cas où une organisation spécifique travaille avec des personnes qualifiées afin d'offrir leur aide, la recherche d'emploi tend à être couronnée de succès. Un emploi peut être considéré comme une planche de salut, l'homme ou la femme désirant se sentir utile.
<b>Agrément des diplômes</b> De nombreux pays Européens ont le problème de reconnaissance des diplômes et autres certifications étrangers. Une personne qualifiée est régulièrement forcée d'accepter un emploi à qualification inférieure.
<b>Education</b> Non seulement l'éducation remplit la tâche d'enseigner aux immigrants la langue du pays d'accueil mais les histoires et expériences montrent l'importance de cours pratiques développant les aptitudes sociales et communicationnelles.
<b>Logement</b> Le logement indépendant est très important car un séjour dans des logements spéciaux ou collectifs ( camps, centres ) peut être très stressant.
<b>Conflits de personnes et problème de compréhension ou préjudice</b> Certaines personnes ont une réaction négative face à la différence ( comportement ou personnes différents ). Les expériences des immigrants illustrent l'incompréhension ou les stéréotypes qu'il est nécessaire de dépasser par la communication et la patience.

Le nombre de problèmes et de tâches par lesquels une personne intégrant une nouvelle société doit passer pourrait bien entendu être plus vaste encore. Seules les entrées les plus fréquemment mentionnées ont été mentionnées dans le tableau ci-dessus. Les enseignants et formateurs constituent le groupe de personnes entrant le plus en contact avec de nouveaux-arrivants autres que des citoyens ordinaires. Bien que les demandes habituelles soient suffisamment pointues, une personne travaillant dans ce domaine ( de l'intégration ) devrait pouvoir tenir ce rôle. La tâche d'un professeur ou formateur de

nouveaux-arrivants n'est pas seulement de les enseigner mais également de les aider à comprendre la nouvelle culture dans laquelle ils se trouvent et ceci est le fardeau que les deux parties doivent porter et assumer.

Vies d'Immigrants, un Guide pour Formateurs, Enseignants et Travailleurs Sociaux est le fruit de la coopération d'un projet intitulé Des Formateurs pour les Citoyens Européens. Le collectif comprend des auteurs de huit régions et pays Européens dont le but serait atteint si cette publication pouvait aider quelque peu à comprendre les points délicats de la vie de gens qui, pour certaines raisons, ont décidé de quitter leurs foyers et de recommencer autre part.

Nous pouvons à présent conclure par les paroles optimistes de Meïssa :  
*“Lorsque la porte d'entrée est close, des milliers d'autres portes s'ouvrent...”*

FIN

**Sources:**

- BORRIE, W. 1970. *The Growth and Control of World Population*. London: Weidenfeld and Nicolson.
- CASTLES, S., MILLER, M. J. 1998. *The Age of Migration. International Population Movements in the Modern World*. London: Macmillan.
- DRBOHLAV, D. 2001. "The Czech Republic,,". In: Wallace, C., Stola, D. [eds.]: *Patterns of Migration in Central Europe*. New York: Palgrave.
- SIADIMA, Maria. 2001. *Immigration in Greece during the 1990's: An Overview*. London: King's College London.
- STALKER, P. 2002. Migration Trends and Migration Policy in Europe. *International Migration*. Vol. 40, 2. pp. 151-176.
- VOUTIRA, Eftihia. 1997. *Refugees, migrants, oustees, displacees and returnees: a conceptual framework for understanding varieties of displacement*. Mangleas: International Workshop on Narrating Mobility, Boundaries and Citizenship.

**Trainers for European Citizens web page:**

<http://www1.osu.cz/socrates>

*TITLE:* LIFE STORIES OF IMMIGRANTS, GUIDEBOOK FOR TRAINERS, TEACHERS AND SOCIAL WORKERS.

*AUTHORS:* ALL THE PARTNERS IN THE T. E. C

Karel de Grote Hogeschool, Antwerpen (BE)

ATHENA - Association for Education and Development of Women, Ostrava (CZ)

University of Ostrava, Pedagogical Faculty, Ostrava (CZ, co-ordinator)

Veb - das europäische Bildungsinstitut, Bremen (DE)

GIP FC-IP Clermont-Ferrand - Public Interest Group, Continuous Training-Vocational Integration of the academy of Clermont-Ferrand (FR)

KEK DIMOU - Vocational Training Centre of the Municipality of Kalamata, Kalamata (GR)

MDC - Modern Didactics Center, Vilnius (LT)

DEPENNA - Centre of Adult Education, Peñafiel (ES)

The Committee of Labour market and Adult Learning, Borlänge (SE)

*PRODUCED WITHIN:* SOCRATES - GRUNDTVIG project, No. 100860-CP-1-2002-1-CZ-GRUNDTVIG-G1

*EDITION:* 1st

*YEAR OF PUBLICATION:* 2004

*PRINTING: 100 pieces*

*PAGES: 91*

*PRINT: Repronis, Ostrava*

ISBN 80-7042-380-3

© *PHOTO* on page 1: Pavel Richter

*PHOTOS* inside: ALL THE PARTNERS IN THE T. E. C.

Not for sale!